



La Lettre du Patrimoine



BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501407

TRIMESTRIEL • JANVIER - FÉVRIER - MARS 2010 • N° 17 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

2010 : une fin de décennie en forme de ... ?

Au nord de l'île d'Haïti, le palais de Sans Souci, les bâtiments des Ramiers et tout particulièrement la Citadelle, qui remontent au début du XIX^e siècle, époque où la République proclama son indépendance, sont les seuls édifices du pays inscrits sur la liste du Patrimoine mondial (en 1982), en raison de leur symbolisme universel, car ils sont les premiers à avoir été bâtis par des esclaves noirs ayant conquis leur liberté. Ils furent en partie détruits par un tremblement de terre en 1842. À une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Port-au-Prince, le centre historique de Jacmel se trouve, lui, sur la liste indicative de l'Unesco depuis 2004. Où « se trouvait » (?), car la ville de Jacmel aurait été démolie plus qu'à moitié par le séisme du 12 janvier 2010.

Comme au lendemain des tragédies de Bam en Iran en 2003 ou de la province du Sichuan en Chine en 2008, ces réflexions patrimoniales paraissent incongrues en regard de l'immensité de la nouvelle catastrophe endurée par les Haïtiens en ce début d'année, et elles le sont effectivement sous cet angle, au point, espérons-nous, d'inciter tous les lecteurs attentifs de *La Lettre* et, parmi eux, tous les acteurs publics et privés du secteur du Patrimoine en Wallonie, à relativiser l'importance réelle ou supposée des difficultés auxquels ils peuvent être confrontés dans leur action mais aussi, parfois, les enjeux qui motivent celle-ci.

Chez nous, le 12 janvier, l'année avait plutôt bien commencé pour les amoureux du patrimoine régional. Depuis huit jours, le site de la RTBF consacré à l'émission « Ma Terre » coproduite par l'IPW ne cessait d'enregistrer

louanges et félicitations pour son premier numéro autour de la Meuse, après avoir fait l'événement – et un record d'audience – le dimanche 3 janvier au soir. Signalons au passage que le livre issu de l'émission, édité par l'IPW, est déjà en bonne voie de réalisation, et que *La Lettre* donnera des précisions à son sujet dans son prochain numéro. Rappelons qu'entre deux émissions, le site internet (« Ma Terre » sur rtbf.be) non seulement rediffuse des séquences de celle-ci accompagnées de compléments d'information fournis par l'IPW, mais il rend compte aussi de l'actualité du patrimoine wallon et offre aux visiteurs de nouvelles pages d'histoire wallonne. Gageons qu'il sera vite parmi vos sites favoris !



Fin 2009, le Parlement wallon a adopté un budget 2010 pour le Patrimoine qui, malgré les efforts imposés à tous les secteurs, s'inscrit parfaitement dans la moyenne des 5 dernières années. Émanant de la DGO4, le schéma ci-dessous traduit bien comment seront répartis en 2010 les moyens régionaux consacrés à la matière. Les 7% de dépenses consacrées au fonctionnement représentent dans leur grande majorité la réalisation des travaux de fouilles par la Direction de l'Archéologie et l'achat de biens meubles durables pour permettre aux agents du Département de fonctionner.

Parmi les moyens de l'IPW, il importe de souligner que si une partie couvre ici aussi le fonctionnement de l'organisme, la majorité concerne des dépenses pour les monuments en danger, certaines propriétés régionales, la formation aux métiers et la sensibilisation au Patrimoine, qui s'ajoutent directement aux dépenses de l'Administration pour les autres monuments, les recherches archéologiques...

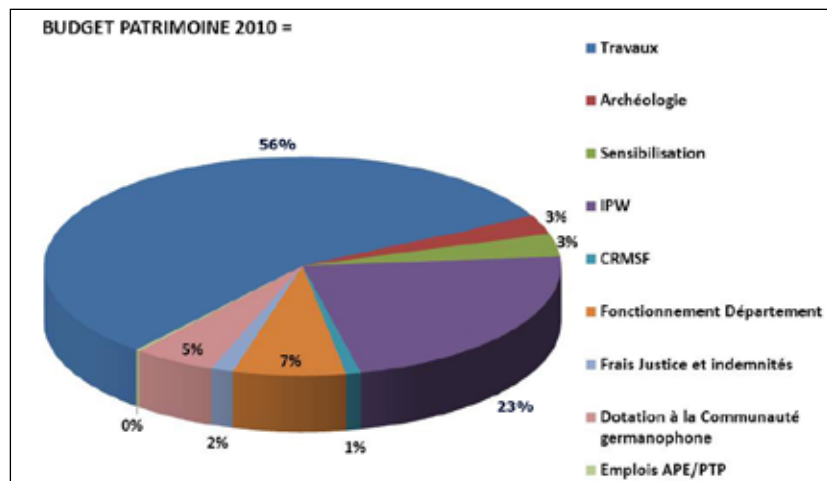
En ce qui concerne les outils publics régionaux précisément, les bases d'une refonte et d'un élargissement de la politique de sauvetage du petit patrimoine populaire ont été jetées en décembre dernier. Nous en reparlerons abondamment au printemps.

À la tête du département du patrimoine de la DGO4, des changements importants viennent d'avoir lieu, dont nous reparlerons également dans notre prochain numéro, ce qui ne nous empêche pas de féliciter et d'adresser déjà nos meilleurs vœux de succès à nos collègues concernés.

La DGO4 et l'IPW ont présenté en commun, mi-février, leurs offres spécifiques de collaborations avec les communes wallonnes (lors du 4^e Salon des mandataires à Marche-en-Famenne) et, à l'initiative de la DGO4, l'ensemble du secteur se penchera sur les leçons à tirer des 20 années de régionalisation de la matière lors d'un colloque à Liège les 2 et 3 juin prochains. Celui-ci comprendra une conférence publique de l'historien Jean-Michel Leniaud, qui avait lancé un « pavé dans la mare » du monde patrimonial français en septembre passé lors des dernières Journées du Patrimoine dans les colonnes du *Monde*, un de ces « pavés » salutaires qui poussent aux remises en question.

C'est à ce moment que devrait aussi être diffusée la deuxième émission de « Ma Terre », dont le fil conducteur sera cette fois les abbayes. D'ici là, une nouvelle méthode de communication autour du Patrimoine aura vu le jour, dès mars, avec l'opération « Monument du mois » évoquée dans ce numéro, que suivra en avril la première édition de la « Semaine Jeunesse et Patrimoine ».

Alors, cette fin de décennie ? Continuité ? Changements ? Réformes ? Rapprochements ? Réflexions en profondeur et valorisations de grande ampleur ? Un peu de tout cela sans doute pour le patrimoine wallon, loin, si loin, heureusement, des ruines tragiques de Port-au-Prince ou de Bam...



Une nouvelle opération : « Le monument du mois »

Faire connaître et valoriser le patrimoine bâti est un des objectifs majeurs de la Région wallonne, dont s'acquitte l'Institut du Patrimoine wallon avec l'indispensable collaboration du Département du Patrimoine du SPW (Service public de Wallonie, Direction générale opérationnelle 4). Une constatation s'impose pourtant d'emblée. Si les Journées du Patrimoine, grâce à leur formule souple et surtout à leur gratuité d'accès, rencontrent chaque année l'adhésion d'une grande partie de la population, les bâtiments ouverts à la curiosité du public ne font pas recette toute l'année. Après une large réflexion et dans le but de faire converger des dépenses d'énergie et de moyens au profit de tous, l'Institut du Patrimoine wallon a décidé de lancer à partir du printemps 2010 une nouvelle opération intitulée « Le monument du mois ». L'idée, appliquée sous différentes formules notamment en Flandre et en France (Villes ou Pays d'Art et d'Histoire), consiste à mener une campagne ponctuelle de sensibilisation autour d'un monument phare et du patrimoine qui l'entoure ou qui relève de la même thématique en faisant concourir un travail partenarial de

l'ensemble des acteurs locaux - autorités communales, Maisons et Offices du Tourisme, Service public de Wallonie, monde associatif, propriétaires privés - et les outils existants, prévus ou à mettre en place : publication, événement festif, exposition, promenade et balade guidées, conférence, informations variées sur le Site Internet, signalétique, communication vers les médias régionaux et locaux... Ces « monuments du mois » seront choisis en fonction de l'actualité patrimoniale en Wallonie : achèvement d'une restauration d'envergure, aboutissement d'un classement, publication d'un ouvrage scientifique ou d'un livre grand public, début ou fin d'un stage exceptionnel, anniversaire d'un bien ouvert au public.

Moment privilégié pour les habitants de découvrir ou redécouvrir leur patrimoine à titre souvent exceptionnel, cette opération sera fédératrice en mobilisant non seulement des agents des deux services publics régionaux du Patrimoine à chacune de ses étapes, ceux de la cellule « Communication » de l'IPW de manière constante, leurs collègues du Département du Patrimoine

de la DGO4 et des autres cellules de l'IPW de manière beaucoup plus ponctuelle en fonction de la zone ou du (es) monument(s) phare(s) sélectionné(s).

L'opération débutera le 6 mars 2010, date de l'inauguration de la restauration du château Nagelmackers à Angleur (voir ci-dessous) et sera ponctuée durant les deux après-midis du week-end des 6 et 7 mars 2010 par des visites guidées gratuites et exceptionnelles des lieux, une exposition, la publication d'une plaquette et des balades mettant en valeur le patrimoine architectural d'Angleur. En avril, l'achèvement de la restauration de l'enveloppe extérieure du Waux-Hall de Spa fournira l'occasion de mettre à l'honneur le riche patrimoine de la cité thermale.

Informations complémentaires :

Institut du Patrimoine wallon

Cellule Communication

Tél. +32 (0)81 / 65 48 60

Fax +32 (0)81 / 65 48 44

n.plumier@institutdupatrimoine.be

... Et le premier « monument du mois » sera : le château Nagelmackers à Angleur

Édifié vers 1720-1730 par le baron de Horion et seigneur d'Angleur, par ailleurs beau-frère du prince-évêque de Liège Velbrück, le château d'Angleur tire sa dénomination de la famille de banquiers et d'industriels Nagelmackers, qui occupe les lieux du début du XIX^e siècle jusqu'après la Première Guerre mondiale. Il change plusieurs fois de mains et devient notamment école ou siège provisoire de l'Hôtel de Ville d'Angleur. Lorsqu'il est inscrit sur la liste de l'Institut du Patrimoine wallon en 1999, le château appartient à un particulier et son état de délabrement est avancé malgré les travaux de sauvegarde réalisés par son nouveau propriétaire. Sa volonté de sauver le château et sa disposition à le vendre pour y parvenir ont conduit l'IPW à rechercher des partenaires prêts à investir dans l'acquisition et la réaffectation du château.

Le château Nagelmackers est une maison de plaisance de briques et calcaire classée comme monument depuis 1984 (façades et toitures). Le corps de logis, qui se distingue par les ressauts en façade, le perron à paliers et ferronneries ainsi que le fronton armorié (Nagelmackers-Dupont 1837), est précédé d'une cour d'honneur ceinte de grilles et flanqué de deux ailes plus basses qui abritent les dépendances.

À la demande du Logis social liégeois, l'IPW réalise en 2003 une étude concluant à la faisabilité architecturale, technique et financière de l'implantation de vingt logements sociaux dans les dépendances du château. Afin de garantir une affectation à l'ensemble du site, l'IPW étudie également la possibilité d'aménager des bureaux dans le corps de logis, proposition retenue comme respec-



Le château Nagelmackers avant achèvement des travaux. © IPW

tueuse des lieux et financièrement réaliste. Parmi les partenaires potentiels consultés, c'est finalement l'intercommunale liégeoise, la SPL+, qui a répondu favorablement au projet de création d'un centre d'entreprises.

En collaboration avec le Logis social, la SPL+ s'est aussitôt attelée à entreprendre les démarches administratives pour l'acquisition du bien et l'obtention du certificat de patrimoine et du permis d'urbanisme. Elle a ensuite assuré la maîtrise d'ouvrage du chantier. À différents stades du dossier, l'IPW a poursuivi son travail d'accompagnement.

En concertation avec le comité d'accompagnement du certificat de patrimoine et, au sein de celui-ci, des agents du Département du Patrimoine du SPW, l'auteur de projet (bureau Awararchitectes) a opté pour un parti architectural résolument contemporain pour les dépendances du château. Ayant été fortement remaniées et abîmées au cours du dernier siècle, celles-ci permettent une grande liberté d'expression et des interventions franches pour répondre au programme d'affectation prévu. Le projet



Le château Nagelmackers après achèvement des travaux. Photo Guy Focant © SPW

prévoit ainsi la pose d'un bardage métallique en acier galvanisé devant les façades des dépendances, des châssis contemporains ou encore un escalier extérieur desservant les appartements de l'étage. Le corps de logis, par contre, est restauré dans le respect de son caractère patrimonial, hormis quelques interventions nécessaires au bon fonctionnement de la nouvelle affectation.

Après des procédures de certificat de patrimoine et de permis d'urbanisme menées dans un délai fort court au vu de l'importance des travaux de restauration à réaliser (avril 2005 - janvier 2007), le chantier a démarré en novembre 2007 et se termine début 2010 (réception provisoire prévue en février 2010). Celui-ci, de l'ordre de 3.900.000 € TVAC hors révisions, bénéficie de différents types de subsides (montants au moment de l'octroi) : logement (1.400.000 € de la SWL, 150.000 € de la Province), centre d'entreprises (1.450.000 €, soit 90 % de l'acquisition et des travaux sur le corps de logis) et Patrimoine (840.000 € pour la restauration des dépendances, soit 86 % des postes éligibles, dont 80 % à charge de la Région wallonne, 5 % de la Province et 1 % de la Ville).

TRIMESTRIEL • JANVIER - FÉVRIER - MARS 2010 • N° 17 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Abbaye de Stavelot. Aménagement des cuisines professionnelles et des sanitaires dans les sous-sols

Dans le cadre du développement du tourisme d'affaires et de la location de salles de réceptions à l'Abbaye de Stavelot, un chantier est en cours pour l'aménagement de cuisines professionnelles et de sanitaires supplémentaires dans les caves.

La gestion de l'abbaye est confiée à l'asbl Espaces Tourisme & Culture. Celle-ci assure la gestion immobilière, la promotion touristique, la valorisation patrimoniale et l'animation du site. L'Institut du Patrimoine wallon préside et épaula cette asbl dans ses missions et réalise, en coordination avec le SPW - Département du Patrimoine, les travaux d'entretien, de maintenance et d'aménagement nécessaires à la conservation et au développement de l'abbaye.

Les nombreuses salles qu'abrite l'abbaye de Stavelot forment un beau potentiel pour l'organisation d'événements divers. Plusieurs salles permettent d'y accueillir des groupes, que ce soit pour des événements privés ou pour du tourisme d'affaires. Les équipements de cuisines et sanitaires liés à ces salles étaient insuffisants, rudimentaires et ne répondaient pas aux normes actuelles. Afin d'améliorer l'exploitation du site, la décision a été prise de développer des infrastructures professionnelles situées dans les caves. Le projet a été conçu par Sébastien Mainil, ir-architecte de la cellule immobilière de l'Institut du Patrimoine wallon, en collaboration avec le bureau Greisch (techniques spéciales et stabilité).

L'élaboration du projet a nécessité, durant le certificat de patrimoine, la réalisation de plusieurs études préalables pour assurer une meilleure connaissance de cette partie du bâtiment.

Une étude d'archéologie du bâti et des sondages archéologiques ont été menés par l'asbl A.P.A.S.Re.L. dans les zones concernées par le chantier. Celle-ci a notamment révélé des traces d'aménagements démontrant l'existence de plusieurs phases de construction antérieures au XVIII^e siècle. Le réseau d'égouttage existant a subi un curage et un examen endoscopique. La complexité des installations techniques existantes a requis un examen minutieux de ces dernières afin de s'y intégrer dans les meilleures conditions.

Le projet est également l'occasion d'améliorer les circulations dans les sous-sols du monument. La galerie sous le cloître de l'ancienne abbaye auparavant cloisonnée, sera entièrement libérée de façon à assurer une fluidité du parcours.

Les deux nouvelles cuisines sont dorénavant implantées dans des locaux voisins des salles qu'elles desservent. Elles répondent à des normes strictes d'hygiène (normes HACCP) : revêtements muraux et de sol facilement lavables et compatibles avec les aliments, séparation des flux « propre » (préparation) et « sale » (vaisselle et déchets alimentaires...) Un matériel performant (hotte à induction, four à vapeur et à air pulsé...) est prévu pour assurer aux traiteurs des conditions de travail optimales.

Le réseau d'égouttage de l'aile ouest a été révisé pour assurer la collecte des eaux pluviales issues des toitures de cette aile et l'évacuation des eaux usées des nouveaux équipements.

Des sanitaires supplémentaires sont implantés à l'extrémité de la cave des Blancs Moussis. Un accès et un sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite a été créé.



Chantier en cours du sanitaire dame. © IPW

Des faux-plafonds partiels (dais) intégreront les gaines de ventilation, les luminaires et cacheront des évacuations d'eau perçant les plafonds de manière disgracieuse.

Les travaux, attribués à l'entreprise Jean Pignon de Vielsalm par adjudication publique, ont démarré début septembre 2009. Ils devraient prendre fin au mois de février 2010. Le moment du chantier, dont la durée a été réduite au minimum, a été déterminé avec précision pour permettre l'exploitation des caves pendant les manifestations annuelles et folkloriques incontournables.

Les portes et les châssis du Triage-Lavoir de Binche ont permis à la Société

Sapa Building System de remporter un prix

Le 13 octobre 2009 a eu lieu la remise du Benelux Aluminium Award et à cette occasion l'entreprise Sapa Building System s'est vue remettre un prix dans la catégorie « portes et fenêtres », grâce au projet de rénovation du Triage-Lavoir de Binche. Les profilés d'aluminium des fenêtres ont été spécialement conçus, en collaboration avec Sapa Building System, pour s'intégrer parfaitement au bâtiment.



© IPW



© IPW

Collégiale Saint-Vincent de Soignies : une restauration d'envergure pour un monument exceptionnel

La collégiale Saint-Vincent de Soignies a rouvert ses portes en mai 2009 après deux ans d'intenses travaux intérieurs. Ceci ne marque pas seulement l'aboutissement d'une restauration d'envergure, entamée il y a un quart de siècle par l'extérieur, mais annonce sans doute aussi un nouveau départ pour cet édifice millénaire, qui est l'un des rares grands sanctuaires romans du pays à avoir conservé l'essentiel de sa disposition et de ses volumes des XI^e et XII^e siècles.

Cette restauration a réservé de passionnantes découvertes archéologiques : des décors muraux de l'époque médiévale subsistant dans le chœur, des manuscrits sur parchemin conservés miraculeusement dans les remblais du sol des galeries qui surplombent les bas-côtés, ou encore la confirmation matérielle, au mur du chevet du chœur, de l'existence d'une crypte semi enterrée... (cf. *La Lettre du Patrimoine* n° 11).

En outre, un bâtiment de cette ampleur, de cette ancienneté et de cette densité historique a inévitablement suscité de multiples réflexions interdisciplinaires, des études techniques, des débats passionnés, des tâtonnements et des ajustements pour finalement dégager les meilleures options techniques et patrimoniales possibles.

La Direction de la Restauration du Service public de Wallonie s'est particulièrement impliquée à ce niveau en initiant des études préalables, des consultations d'experts, des synergies pour résoudre de multiples questions qui n'avaient pas été abordées lors de la rédaction du cahier des charges et qui ont dû être traitées dans le cadre même du chantier.

À titre d'exemple, l'une des études techniques menées concerne la mise au point, spécifiquement pour la collégiale, d'une composition d'enduit et d'une méthode d'application de celui-ci qui soient parfaitement compatibles avec les enduits anciens conservés dans le chœur et dans le transept. Cette approche patrimoniale est le fruit d'une réflexion menée de concert par Florence Noirhomme, architecte, et Jean-Christophe Scaillet de la Cellule Appui et Contrôle technique, avec Jacques de Pierpont, expert.

De même, le mode de mise en valeur des vestiges de décors peints romans et gothiques retrouvés dans le chœur a fait l'objet de longs débats éclairés par M^{me} Myriam Serck, Directrice générale de l'Institut royal du Patrimoine artistique, M^{me} Géraldine Victoir, spécialiste française des peintures médiévales, M^{elle} Stéphanie Moris, du CRHAB, et par les restauratrices M^{mes} Christine Bertrand et Linda Van Dyck. L'option retenue en définitive, suggérée et

défendue par le conservateur pour concilier les préoccupations scientifiques, esthétiques et didactiques, fut de circonscrire de manière régulière les zones les plus significatives et les mieux conservées dans des « fenêtres » archéologiques. L'opération, actuellement en cours d'achèvement, donne des résultats très satisfaisants.

Parallèlement, la Direction de la Restauration a soutenu les nouvelles options d'intervention suggérées par les découvertes archéologiques : c'est le cas pour la réfection des plafonds de la nef et des galeries, selon un modèle à longerons rainurés où se glissent des planchettes en lieu et place d'un modèle uniformément plat à planches jointives ; c'est aussi le cas du sol des galeries refait en plancher de chêne plutôt qu'en béton.

Ces différentes interventions sont développées dans une publication de qualité, abondamment illustrée, en particulier par des clichés de Guy Focant et par des relevés de Philippe Sartiaux, dessinateur du Service de l'Archéologie en Hainaut. L'objectif de cet ouvrage, en présentant les différentes facettes de la restauration de la collégiale Saint-Vincent depuis ses débuts, est de conserver la mémoire du chantier, de consigner les apports nouveaux à la connaissance du bâtiment et de faire part d'une expérience singulière, dont d'autres restaurations pourraient éventuellement tirer quelque enseignement. Mais c'est bien plus qu'un compte-rendu descriptif des travaux. L'exposé se fait volontiers explicatif, critique ou exploratoire.

Une des spécificités de l'ouvrage, dans la partie consacrée à la restauration intérieure, est de veiller à mettre en valeur les savoir-faire dont a bénéficié la collégiale durant ces importants travaux, notamment en matière de restauration de mobilier baroque, de dorure et de polychromies sur bois, de peintures murales, d'enduits... Ainsi se côtoient les contributions de personnes d'horizons divers, non seulement d'archéologues et historiens de l'art, géologue ou historien, mais aussi de restauratrices, artisans et techniciens. La passion partagée a permis de faire coïncider la sortie de presse de la publication avec la fin des travaux et la réouverture de l'édifice au public. Ceci est suffisamment rare pour être souligné.

L'expérience vécue sur ce chantier sonégien confirme, si besoin en est, l'importance d'un suivi archéologique en cas d'intervention sur un monument classé d'intérêt exceptionnel. Dans le cas d'espèce, un bâtiment aussi ancien que la collégiale romane Saint-Vincent et aussi important sur le plan de l'histoire de l'architecture dans nos régions était hautement susceptible de livrer des éléments scientifiquement exploitables à

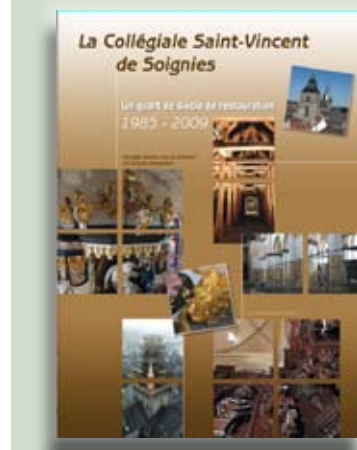


© SPW

l'occasion d'investigations archéologiques. Ce n'est que progressivement – et parfois tardivement – que les initiatives ici se sont mises en place. Idéalement, pour un chantier d'une telle ambition, il aurait fallu que les travaux soient suivis régulièrement par quelqu'un qui soit formé à l'archéologie du bâti et qui ait bien en tête toute l'historiographie relative à l'édifice et les questions que celui-ci pose. Il aurait pu ainsi confronter systématiquement les connaissances préétablies avec les constats momentanés rendus possibles par les travaux, faire des recommandations utiles à l'entreprise, entretenir des échanges suivis avec les restaurateurs, établir des rapports réguliers sur lesquels le comité d'accompagnement puisse s'appuyer pour choisir les modalités d'intervention... Ce besoin se fait sentir avec acuité aujourd'hui encore à Soignies tandis que s'opère une « restauration » d'un remarquable ensemble de vitraux néogothiques dans une chapelle du XVI^e siècle appuyée à l'édifice roman. Mais il s'agit là d'une autre histoire, pour l'heure inachevée, sur laquelle l'occasion nous sera peut-être donnée de revenir un jour.

Jacques DEVESELEER
Conservateur de la collégiale

La collégiale Saint-Vincent de Soignies. Un quart de siècle de restauration. 1985-2009. L'ouvrage (288 pages - 370 illustrations) peut être commandé au secrétariat de l'asbl Musée de la Chapitre : c.balate@skynet.be - +32 (0)67 / 33 12 10 Prix de vente 33 € (+ 6 € frais port).



Les Nouvelles de l'Archéologie

BELGIË - BELGIQUE

P.B./P.P.

B - 78

Bureau de dépôt
4099 Liège X
P501410

TRIMESTRIEL • JANVIER - FÉVRIER - MARS 2010 • N° 17 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Les recherches archéologiques menées sur l'église de Jamagne (Philippeville/Nr)

Nous ne nous étendrons pas ici sur la lente agonie de l'église de Jamagne. Édifiée en 1780, elle fut négligée au point de justifier sa fermeture au culte en 1977. La situation ne fit ensuite que se dégrader, malgré plusieurs projets de restauration restés sans suite. L'édifice n'était pourtant pas si anodin. Dans un article paru en 2004 dans « Le Guetteur Wallon », Jean-Louis Javaux a montré de manière pertinente combien celui-ci méritait d'être sauvé. En effet, il s'agissait de l'église la mieux conservée parmi celles reconstruites à l'initiative du dernier abbé de Florennes, dom Hubert Leclercq (1767-1792). En dépit des remous que causaient la situation et une tentative de classement, il fut décidé d'abattre l'église pour en reconstruire une nouvelle en éradiquant une bonne partie de son promontoire.



Le premier groupe d'inhumations perturbées par la fondation de l'embranchement du chœur de l'église médiévale.
Frédéric Chantinne © SPW/DGO4

C'est dans ce contexte que débutèrent les recherches archéologiques menées en collaboration par la Direction extérieure de Namur et la Direction du Service de l'Archéologie du Service Public de Wallonie. Considérant le temps imparti et l'ampleur du travail nécessaire à la fouille complète du cimetière paroissial voué à disparaître, il fut décidé d'axer principalement les recherches sur l'emplacement de l'église où devait se situer les édifices antérieurs et les inhumations principales. Les fouilles se déroulèrent de février à mai 2009 et il est prévu dans un deuxième temps de suivre le nivellement du promontoire afin de s'assurer de l'existence ou non d'autres aménagements périphériques.

Quelques tombes appartiennent à une phase antérieure aux vestiges de la première église maçonnée découverte. Quatre fosses sont en effet recoupées par la fondation du mur qui soutenait l'embranchement et l'arc triomphal du chœur de l'église médiévale. Seulement deux d'entre elles, superposées et protégées d'une couverture maçonnée, conservaient la partie inférieure des défunts. Ces inhumations au niveau du chœur pourraient faire songer à un regroupement familial privilégié dans un édifice totalement disparu ou situé en dehors du secteur qui a pu être fouillé.

Les traces de l'église médiévale ayant précédé celle du XVIII^e siècle sont ténues et se résument à quelques morceaux de maçonneries isolées en fondation. Ce sont : le mur septentrional du chœur, le mur soutenant son embranchement ainsi qu'un morceau du mur gouttereau nord et du mur gouttereau sud de la nef. Ces quelques indices permettent d'envisager ses dimensions. La nef faisait 13 m sur 6,40 m, tandis que le chœur de plan carré faisait 5,60 m de côté. Rien ne permet pour l'instant de dater cet édifice dont le plan rappelle ceux d'églises modestes édifiées vers les XI^e-XII^e siècles. Ces édifices, dont quelques exemplaires sont conservés entre autres dans la province (Beauraing, Doyon, Mertenne ou Ossogne), se contentent de l'essentiel : une nef rectangulaire et, à l'est, un chœur à chevet plat.

Un clocher fut adjoint sans doute dans un second temps à cette petite église. C'est du moins ce que laisse à penser sa position légèrement désaxée et la différence de qualité des maçonneries. Rien ne permet de le dater et toute relation stratigraphique avec l'église médiévale a entièrement disparu durant la dernière phase des travaux permettra certainement de mieux cerner l'époque de son érection.

Nous n'exposerons pas ici les multiples inhumations réalisées autour de cette église dans l'enclos cimetériel. Abandonné seulement en 1903, l'on peut aisément imaginer la densité d'occupation de ce cimetière dont les origines coïncident avec celles de l'église. À la tête d'un petit réseau paroissial en tant qu'église-mère, le cimetière de l'église de Jamagne accueillait autrefois non seulement les défunts du village, mais également les habitants des entités alentour.



L'église de Jamagne datant de 1780 peu de temps avant sa destruction. Christian Frébutte © SPW/DGO4

Cette hiérarchie paroissiale explique pourquoi les habitants de Jamiolle furent inhumés à Jamagne jusqu'en 1903, alors qu'une église y existait.

La nef et la tour de l'église médiévale, comme la nef de l'église moderne, étaient traversées de quantités d'inhumations s'étalant essentiellement du XVII^e au XIX^e siècle. Elles étaient toutes en pleine terre sauf l'une d'entre elles qui était en caveau. Un morceau de sa dalle funéraire a été retrouvé dans les remblais de destruction de l'église et donne quelques renseignements. L'homme est mort en octobre 1693 et cette pierre fut offerte par son gendre M. Gauteu, écuyer du gouverneur de Philippeville.

L'édifice médiéval ne semble pas avoir beaucoup évolué jusqu'à la reconstruction de 1780. L'église fut alors détruite et le clocher miné pour faire place à l'église à son tour désormais disparue. Nous ne pourrions dire grand chose de l'église moderne, seul l'article de Jean-Louis Javaux déjà renseigné en offre la description. Les seuls éléments significatifs qui purent être dégagés de cette période, outre les inhumations déjà évoquées, sont les restes de deux fours et la trace d'une fosse, mal conservée, ayant sans doute servi alors à mouler les cloches.

Frédéric CHANTINNE
et Philippe MIGNOT

Mons /Hyon : interventions archéologiques dans le cadre du projet urbanistique

« L'Île aux Oiseaux »

Fruit d'un partenariat public et privé, le projet « L'Île aux Oiseaux » prévoit la construction de près de cent nouveaux bâtiments principalement destinés au logement, au nord de l'agglomération de Hyon, dans la banlieue montoise. Les terrains, couvrant 4,5 ha, étaient autrefois bordés à l'est par la Trouille, cours d'eau canalisé dans la seconde moitié du XIX^e siècle et dont un vaste étang témoigne encore.

La présence de sites conduit le Service de l'Archéologie (SPW/DGO4, Direction du Hainaut I) à mener une opération de fouilles préventives en collaboration avec l'ASBL Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie (RPAW). En effet, la chapelle Saint-Pierre-des-Prés, mentionnée dès le dernier quart du XII^e siècle et dont le chœur avait déjà fait l'objet d'une étude en 1997, est localisée au centre du futur lotissement. Au sud, le fort Saint-Pierre, ouvrage détaché, édifié sur le cours de la Trouille, participait au programme de fortification de Mons à la période hollandaise. Enfin, il faut mentionner un moulin, illustré sur la carte de Ferraris (1770-1778) en amont de la chapelle Saint-Pierre, sur la rive gauche de la rivière.

La chapelle Saint-Pierre-des-Prés



La chapelle Saint-Pierre-des-Prés, en cours de dégagement. © SPW/DGO4

Si la première mention de la chapelle Saint-Pierre-des-Prés remonte à 1185, les archives signalent aussi sa reconstruction en 1484 et sa destruction pendant le siège de 1572. Le site et les environs sont utilisés comme cimetière pour les victimes de la peste de 1615-1616. Un oratoire est construit en 1731 et démolit vers 1795.

Les recherches menées en septembre et octobre 2009 permettent de relever le plan d'une chapelle rectangulaire, à chevet plat. Construite en blocs de silex, elle mesure 8,20 m sur 7,60 m. Le bâtiment est ensuite remanié et agrandi à la fin du XV^e siècle. Si le chœur reste tel quel, du moins en fondation, la nef est prolongée vers l'avant. Les niveaux de sol, en briques et non plus en cailloux, sont rehaussés. Des éléments décoratifs font leur apparition, comme en témoignent les bases de colonnes accolées contre le mur du chœur côté intérieur. Deux pièces, séparées par un couloir donnant sur une entrée et communiquant avec la chapelle,

sont ajoutées sur le flanc droit du bâtiment. Pour la période de la peste, quelques sépultures se trouvant sur l'arasement des murs de la chapelle détruite en 1572 sont prélevées lors des fouilles. Des niveaux de sol en relation avec l'oratoire du XVIII^e siècle ont également été dégagés mais sur des surfaces restreintes, la zone étant fortement perturbée sur environ 1,5 m de profondeur par la pose de nombreux impétrants.

Le fortin Saint-Pierre



Vue générale des vestiges de la Trouille canalisée, vers l'amont. © SPW/DGO4

La campagne d'investigations dans la zone du fortin s'est déroulée en mai 2009. Les premières tranchées d'évaluation ne livrent que des couches de remblais contemporains mais les sondages le long de l'avenue Gouverneur Cornez, en bordure orientale de l'emprise des travaux, révèlent les vestiges de l'ouvrage militaire. Devant l'ampleur des maçonneries découvertes, les aménageurs prennent la décision de démolir intégralement le bâti encore existant. L'entreprise prend l'initiative de dégager elle-même les remblais comblant la Trouille canalisée, mettant au jour une grande partie des aménagements hollandais. Une seule journée nous a été accordée pour en réaliser les enregistrements complets.

L'ouvrage élevé en 1824 se compose principalement d'un fort érigé sur la rive droite et entouré de fossés. L'édifice est surmonté d'une levée de terre surplombant le cours d'eau voûté à cet effet et recouvrant également un passage voûté sur la rive gauche, face au fortin. Il est voué à la protection d'une écluse destinée à contrôler un système permettant d'inonder le nord-est de la ville de Mons en cas d'attaque. Les stratégies hollandais n'innovent pas mais reprennent un dispositif défensif mis en place par l'ingénieur militaire français Vauban (1678-1703). Le fort est connu au travers de différents documents d'archives parmi lesquels un relevé dressé peu avant sa démolition en 1864.

Le fortin en lui-même n'a été que très partiellement appréhendé lors de l'intervention archéologique. Il s'élevait à l'emplacement de l'actuelle rue Cornez. Ce sont principalement les vestiges de la Trouille canalisée, du système d'écluse et des

aménagements défensifs de la rive gauche qui ont été mis en évidence. La création de l'écluse et du fortin a nécessité la canalisation de la Trouille et le rehaussement des berges. Les eaux sont enserrées entre deux murs de brique au parement de pierre distants de 6 m, préservés sur 1,80 m de hauteur et dégagés sur 40 m de longueur. Au sud-ouest, les deux murs s'écartent pour mieux recueillir les eaux en amont de l'écluse. Un sondage a montré que la maçonnerie prend assise sur une structure en pieux de bois, mode de construction caractéristique des milieux humides.

Le radier du cours d'eau est spécifiquement aménagé. En amont de l'écluse, il s'agit d'une cuvette de brique de profil concave, enserrée entre deux rangs de madriers de bois. À hauteur de l'écluse et en aval, le radier est constitué d'un revêtement plane de grandes dalles de pierre de taille. Le système d'écluse se matérialise par deux entailles dans les parements de pierre, des coulisses, dans lesquelles glissaient les vantaux retenant ou libérant les eaux selon les nécessités. Ces vantaux étaient au nombre de trois séparés par des piles également destinées à soutenir un pont mobile, l'un des accès au fortin. À proximité, deux petits conduits ont été identifiés comme les évacuations des latrines du fortin. En amont de l'écluse, un système de vanne secondaire permettait d'alimenter en eau les fossés de la rive gauche.

Le moulin Saint-Pierre



L'une des deux coulisses accueillant un vantail du système d'écluse. © SPW/DGO4

Un mur et un niveau de sol pavé mis au jour à l'ouest de la Trouille appartiennent selon toute vraisemblance au moulin Saint-Pierre. Les premières mentions remonteraient au XII^e siècle et le bâtiment a connu une histoire mouvementée jusqu'à sa destruction en 1824, lors de la construction de l'ouvrage avancé.

Michèle DOSOGNE, Dolores INGELS, Christophe LEDUC et Pierre SARTIEAUX

Publications et Manifestations

BELGIË - BELGIQUE

P.B./P.P.

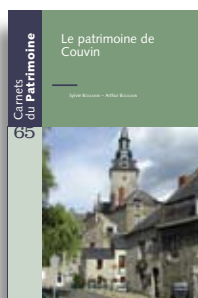
B - 78

Bureau de dépôt
4099 Liège X
P501409

TRIMESTRIEL • JANVIER - FÉVRIER - MARS 2010 • N° 17 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Trois nouveaux « Carnets du Patrimoine » : sortie des numéros 65, 66 et 67

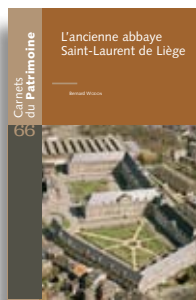
Dans la lignée des « Carnets » sortis en 2009, deux nouveaux volumes viennent renforcer le panorama des petites villes, un autre est consacré à un important ensemble liégeois. Gageons que ces ouvrages vous amèneront encore à faire d'incroyables découvertes.



L'ancienne Bonne Ville de Couvin a gardé à l'intérieur de ses fortifications aujourd'hui disparues des traces intéressantes de son passé médiéval dans le tracé sinueux de ses rues et ruelles. Les nombreux bâtiments en pierre calcaire, modestes ou cossus, des XVIII^e et XIX^e siècles lui confèrent

une homogénéité et un cachet indéniable. Quant à ses faubourgs, ils se sont étendus grâce à son dynamisme commercial et à son développement industriel dès la fin du XVIII^e siècle. En suivant ce parcours, vous aurez l'occasion de découvrir les pages marquantes de l'histoire de cette bourgade de l'Entre-Sambre-et-Meuse blottie au creux de la vallée de l'Eau Noire, dominée par son rocher et entourée d'une forêt séculaire.

Sylvie BOULVAIN et Arthur BOULVAIN, *Le patrimoine de Couvin*, n°65, Namur, 2009, 56 p., 6 €.



Dédié à saint Laurent, le monastère remonte à 968. La prospère abbaye bénédictine du Publémont, également foyer culturel important au milieu du XI^e siècle, relève de la célèbre abbaye de Cluny. À la grande crise obérant

les finances de 1227 à 1404, l'ère de renouveau ne subit pas les troubles du sac de Liège en 1468 par Charles le Téméraire. Une ère de relèvement coïncide avec l'italianisme dû, au début du XVI^e siècle, à la Renaissance septentrionale. Puis les XVII^e et XVIII^e siècles embellissent. Mais l'après 1789, celui de la transformation de l'abbaye en « Hôpital de la Liberté » puis de la conversion de l'ex-quartier abbatial en caserne durant le régime hollandais (1815-1830), voit l'arrivée de treize religieuses augustines venues, dès 1839, de l'Hôtel-Dieu de Paris. En 1940, la Croix-Rouge reprend la direction de l'hôpital militaire. Occupé successivement par les Allemands puis par les Américains, les services hospitaliers militaires belges réintègrent le site, restauré et réaménagé trois ans plus tard par le service des constructions militaires jusqu'en 1953.

Bernard WODON, *L'ancienne abbaye Saint-Laurent de Liège*, n°66, Namur, 2009, 32 p., 4 €.



Le château fort d'Écaussinnes-Lalaing est non seulement le château médiéval le plus impressionnant de la province du Hainaut, mais surtout le plus complet. Conçu vers la fin du XIII^e siècle comme une enceinte rectangulaire à trois tours hébergeant toujours et exceptionnellement la maison du seigneur, la grande salle

ou « magna aula » et la chapelle, le château a connu de grands moments sous les seigneurs de Croÿ, et de Michel de Croÿ en particulier, qui lui a donné les œuvres d'art tout à fait exceptionnelles par leur monumentalité et leur qualité que sont les deux grandes cheminées qui continuent à témoigner de la puissance de ses seigneurs et du savoir faire des grands maîtres de carrières d'Écaussinnes. L'auteur s'est efforcé de faire parler, non seulement les sources historiques relatant l'histoire des seigneurs successifs, mais il a interrogé pour la première fois d'une façon approfondie le monument même, ses espaces, ses maçonneries, ses pierres, révélant ainsi d'une façon très vivante et pas à pas la naissance et l'évolution architecturale de ce château.

Frans DOPÉRE, *Le château fort d'Écaussinnes-Lalaing*, n°67, Namur, 2009, 56 p., 6 €.

Les prochains carnets sont en cours d'élaboration, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet de l'IPW : www.institutdupatrimoine.be.

Partons à la découverte des patrimoines de nos Beaux Villages !



La « Maison des Plus Beaux Villages de Wallonie » lance une collection de brochures didactiques consacrées au patrimoine bâti et paysager de nos villages de caractère.

Falaën (Onhaye) et **Wéris** (Durbuy) sont les premiers villages mis à l'honneur dans cette collection « Parcours au travers des Patrimoines dans les Plus Beaux Villages de Wallonie ». Basé sur un plan et des illustrations de qualité, ce document aborde les richesses patrimoniales et les éléments constitutifs du village comme son site naturel et son histoire, son patrimoine bâti, modeste ou monumental, ou encore sa structure et son espace-rue.

Son format pratique se glisse dans la poche et permet de parcourir l'itinéraire à la lueur des descriptions qui y sont associées. Le vocabulaire utilisé est précis de manière à (ré)veiller le lecteur à la compréhension du village et de ses ambiances spécifiques.

Cette collection s'adresse au grand public, aux habitants des Plus Beaux Villages, touristes « avisés », public scolaire de même qu'aux mandataires et agents communaux soucieux de mieux appréhender le patrimoine rural qui nous entoure. Cette année, d'autres villages

viendront enrichir ce recueil : **Olne** (Olne) en province de Liège, **Crupet** (Assesse) et **Mozet** (Gesves) en Province de Namur et **Torgny** (Rouvroy) en province du Luxembourg. À terme, la collection couvrira l'ensemble des Plus Beaux Villages de Wallonie.

Au-delà d'un portrait de village, ces brochures soulignent l'importance de préserver et de valoriser le patrimoine rural wallon d'hier comme d'aujourd'hui.

Les brochures *Parcours au travers des Patrimoines* des villages de Falaën et Wéris, publiées grâce au concours de l'Institut du Patrimoine wallon, sont disponibles sur simple demande au siège de l'association au prix de 2 €/pièce + frais de port et d'emballage.

Contacts

Les Plus Beaux Villages de Wallonie
Rue Haute, 7
5332 Crupet (Assesse)
Téléphone et fax : 083/657 240
info@beauxvillages.be
www.beauxvillages.be



Un nouveau tome consacré aux extensions en Brabant wallon pour la collection « Architectures »

Le 9^e tome de la série « Architectures », qui a été initiée par la Province du Brabant wallon en 1999, vient tout juste de sortir. Cet ouvrage nous plonge dans la découverte des extensions d'immeubles.

Etendre, agrandir, prolonger nos maisons, nos lieux de vie est une pratique courante. L'évolution démographique, les contextes économique et politique sont des facteurs qui l'influencent. L'intervention secondaire est trop souvent considérée comme l'appendice du volume principal, la petite construction discrète, souvent négligée et cachée. Qu'elles s'affichent, qu'elles soient discrètes ou imposantes, les extensions se pensent, se construisent et se vivent au

même titre que le volume principal. Une extension n'est pas secondaire. Elle accompagne. Celles qui sont présentées dans ce tome ne sont pas anodines. Elles sont le résultat de réflexions, d'idées, d'appréciations qui tiennent toujours du génie.

Ce 9^e tome de la collection « Architectures » vous fera découvrir onze extensions brabançonnaises qui illustrent que l'architecture est un révélateur alors même qu'elle est pratiquée sur des volumes secondaires.

Anne NORMAN, 11 extensions en Brabant wallon (Tome 9. Architectures), 2009, 63 p.



2.000 exemplaires de ce nouveau tome ont été imprimés. Pour en obtenir gracieusement, il suffit d'adresser une simple demande écrite au service provincial du développement territorial, aux coordonnées suivantes :

Service provincial du développement territorial
Bâtiment Archimède, avenue Einstein 2,
1300 Wavre
Tél. +32 (0)10 / 236 285 – Fax +32 (0)10 / 236 286
developpementterritorial@brabantwallon.be
www.brabantwallon.be

Dans la foulée de Wéris II, deux nouveaux « Études et Documents »...

Evelyne GILLET, Léonce DEMAREZ et Alain HENTON, Le sanctuaire de Blicquy « Ville d'Anderlecht » (Études & Documents. Archéologie. 12), Namur, 2009.

Les nombreuses découvertes réalisées par Léonce Demarez laisseront une empreinte profonde dans le monde archéologique belge. Grâce à ce dernier, le nom de Blicquy, petit village de la commune de Leuze-en-Hainaut en Belgique, est devenu une référence que ce soit auprès des néolithiciens, protohistoriens ou des adeptes de la civilisation romaine.

Les fouilles ponctuelles, entreprises dès 1978 par le Cercle de Tourisme et de Recherches archéologiques de Blicquy au lieu-dit « Ville d'Anderlecht », livrèrent les premières traces d'un important complexe religieux gallo-romain. L'octroi de subsides par la Direction de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne, entre 1994 et 1996, permit la mise au jour d'un édifice de spectacle original composé de bois et de pierre. La recherche archéologique avait jusqu'à présent fourni

peu d'indications à propos du théâtre de bois, le *theatrum ligneum* que décrit la littérature antique. L'intérêt majeur du théâtre de Blicquy réside dans son caractère inédit. Il s'agit du premier édifice théâtral pourvu d'une *cavea* et d'une *orchestra*.

Cette publication aborde également d'autres découvertes réalisées lors des campagnes 1994-1996, dont principalement un secteur artisanal implanté à la périphérie du théâtre, ainsi que des traces d'occupations antérieures remontant jusqu'au néolithique. Cependant, nous ne pouvions aborder cet ouvrage sans parler des contextes environnementaux et archéologiques propres au complexe religieux de Blicquy « Ville d'Anderlecht ». Ce tome 1 offre une première synthèse rétrospective. Le lecteur pourra y découvrir un site archéologique majeur où différentes cultures se sont succédées. Dès l'Âge du bronze, la destination « rituelle » de cet endroit se présente comme une évidence. L'affectation à proprement parler « cultuelle » du lieu-dit Blicquy « Ville d'Anderlecht » est clairement attestée dès le I^{er} siècle avant J.-C. ; elle s'étendra jusqu'à l'époque carolingienne sans discontinuité.

Claire MASSART, Ann DEFENÉE, Roger LANGOHR et Sophie T KINT, Le tumulus gallo-romain de Glimes (Incourt). Rapport 2003 des fouilles réalisées en 2002 (Études & Documents. Archéologie. 13), Namur, 2009.

Le projet de mise en valeur du site de Glimes fut l'occasion d'entreprendre, en l'été 2002, quelques sondages dans les flancs du tertre et à sa périphérie, avant les travaux d'aménagement paysager, réalisés par Alain Gigot et Yves Warnant.

Les fouilles s'inscrivent dans une étude consacrée aux tumulus gallo-romains de Hesbaye menée aux Musées royaux d'Art et d'Histoire et, plus précisément, dans la problématique des techniques de construction et des structures architecturales liées aux tertres. Elles ont été subsidiées par la Direction de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne.



Andréa Bruno : entre hier et demain, en continuité

C'est au cours d'un voyage d'étude à Turin, contexte de l'intérêt voué au projet du Castello di Rivoli, que fut prise la décision d'aborder la philosophie d'intervention et l'architecture d'Andrea Bruno comme sujet de mémoire de fin d'études.

En quoi la réhabilitation est-elle si importante qu'elle y paraît aujourd'hui ? Comment peut-elle valoriser un bâtiment existant ? Y a-t-il des règles qui définissent cette manière d'intervenir avec l'existant ? En quoi la manière d'intervenir d'Andrea Bruno est-elle intéressante ?

Comment l'analyse d'une vision particulière peut-elle être enrichissante ? Comment des concepts théoriques s'appliquent-ils aux projets réalisés ? Peut-on tirer des enseignements de cette analyse ?

Telles sont certaines des questions soulevées par le sujet étudié, auxquelles l'ouvrage tente de répondre par une démarche qui combine une approche théorique de la philosophie d'intervention d'Andrea Bruno et une exploration de quelques-uns de ses projets majeurs, par le biais des concepts révélés dans la première partie.

Au vu de la maigre bibliographie témoin de son travail, ce mémoire permet d'appréhender et de comprendre sa façon de concevoir ses projets de réhabilitation. Le point de vue d'Andrea Bruno étant très particulier, mais riche, profond et complexe se révèle finalement d'un grand enseignement.

Benjamin MORAY, Andrea Bruno : Entre hier et demain, en continuité, Bruxelles, 2009, 158 p.



La Vie des Associations

BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P605172

TRIMESTRIEL • JANVIER - FÉVRIER - MARS 2010 • N° 17 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Nouvel exemple de patrimoine industriel réaffecté en centre d'archives : les Archives de l'État à Tournai

Depuis le 7 juillet 2009, les Archives de l'État à Tournai sont ouvertes au public dans leurs nouveaux locaux situés 20, rue des Augustins, dans une partie du site rénové de l'ancienne *Imprimerie Casterman*. D'une superficie d'un peu plus de 2.000 m², le bâtiment peut abriter sur quatre niveaux près de 13 km linéaires de rayonnages qui sont destinés à la conservation d'archives publiques et privées de toute la Wallonie picarde. La communication de ces documents se fait dans une salle de lecture pouvant accueillir jusqu'à 60 personnes.



Les Archives de l'État à Tournai. © Claude Depauw

À l'instar des prestigieuses *Archives nationales du Monde du Travail*, logées depuis 1993 dans l'ancienne usine textile Motte-Boussu à Roubaix, et des plus modestes *Archives de la Ville de Mouscron*, qui occupent depuis 2002 une partie de l'ancienne *Manufacture française de tapis et couvertures* (cf. *La Lettre du Patrimoine*, n° 5, janvier-février-mars 2007, p. 14), voilà un troisième exemple, dans un rayon de 25 km, de bâtiment industriel sauvegardé grâce à une nouvelle fonction, celle de lieu de conservation et de communication d'archives.

Chacun de ces cas est différent en raison des objectifs assignés et des moyens engagés par leurs maîtres d'œuvre respectifs. En l'occurrence, ce sont la ville de Tournai et la Régie des Bâtiments, de concert avec les Archives de l'État, qui ont élaboré le programme de cette réaffectation. Les bâtiments, au départ à usage strictement économique, utilisés dans ces trois cas se prêtent aisément à une telle reconversion car quelques constantes s'en dégagent qui méritent d'être brièvement énoncées.

Leur transformation, même quand ces constructions sont incluses au sein de sites souvent plus larges, n'affecte pas trop leur enveloppe externe et donc leur empreinte dans le paysage urbain. La solidité de la construction est suffisante pour recevoir des tonnes de papier que sont les archives encore aujourd'hui.

La présence d'étages n'est pas un souci majeur puisque les passages de circulation verticaux de manutention et de sécurité existent déjà ou sont facilement aménageables. Les larges espaces offerts sont en général aptes à accueillir n'importe que tous les types de mobilier de rangement nécessaires à la conservation des archives. Les grands espaces des ateliers accueillent aisément des rayonnages, compacts ou non. Bureaux, salle de lecture et tous les locaux nécessaires à la nouvelle activité y trouvent aussi facilement leur place.

Il n'y a pas qu'aux archives que de tels lieux peuvent être destinés. La réaffectation peut aussi s'envisager comme bibliothèque ou dans tout autre domaine de la documentation : à Marcq-en-Baroeul, une ville du Nord de la France proche de Roubaix, la médiathèque municipale occupe depuis 2006 une ancienne corderie du XIX^e siècle.

Il n'empêche que les contraintes qu'imposent les nouveaux utilisateurs à de tels bâtiments dénaturent évidemment leurs fonctions premières, encore que ces locaux, avant même leur réhabilitation, soient le plus souvent depuis longtemps en friche et complètement vides des machines et de tout le matériel qu'ils abritaient et qui justifiaient à l'origine leur érection. Cependant, dans certains cas, offrir une nouvelle vie à certains lieux industriels en perdition en les consacrant à la conservation des archives est un moyen comme un autre de conservation du patrimoine bâti à caractère industriel.

Claude DEPAUW

Visitez le site des Archives de l'État à Tournai :
<http://arch.arch.be>

La forêt de Soignes. Connaissances nouvelles pour un patrimoine d'avenir

L'asbl Les Amis de la Forêt de Soignes est la plus ancienne association belge de défense de l'environnement. Pour fêter son centenaire en 2009, elle a choisi de regarder non vers le passé mais vers l'avenir de cette forêt si chère au cœur de tous ceux et celles qui la fréquentent. Elle a donc invité une vingtaine de spécialistes à mettre à la portée du grand public les dernières connaissances, acquises depuis une trentaine d'années, sur ce fleuron du patrimoine naturel et culturel de la Belgique.

En 25 chapitres répartis en quatre parties, cet ouvrage propose ainsi un panorama le plus complet possible des découvertes récentes et recherches nouvelles sur la forêt de Soignes : son cadre historico-géographique, la flore, la faune, l'influence mutuelle du milieu physique et du milieu biologique, les associations de protection.

Les promeneurs et autres amoureux de Soignes y trouveront des réponses aux nombreuses et diverses questions qu'ils se posent, telles que :

- pourquoi le hêtre régresse-t-il ? Pourquoi est-il si facilement renversé par le vent ? La hêtraie cathédrale a-t-elle encore un avenir ? Même en cas de changement climatique ?
- pourquoi laisse-t-on tant de branches et de troncs d'arbres pourrir sur place ou la végétation naturelle croître le long des chemins ?
- trouve-t-on encore en Soignes des plantes rares ?
- que devient le chevreuil ? Ya-t-il d'autres grands mammifères en forêt ? Qu'en est-il du sanglier ? Y a-t-il beaucoup d'espèces de chauves-souris en Soignes ?

- l'agglomération bruxelloise tire-t-elle de la forêt une partie de l'eau qu'elle consomme ?
- pourquoi les cavaliers, cyclistes et même souvent piétons ne peuvent-ils pas s'écarter des chemins ? Peut-on lâcher son chien partout ?
- en quoi la forêt a-t-elle changé du fait de sa répartition entre les trois régions ?
- comment éviter le morcellement de Soignes par les voies de communication ?
- espinette/Hut – Jezus-Eik/Notre-Dame au Bois – Bonne Odeur/Wetrikende... Pourquoi les noms de lieux ne coïncident-ils pas toujours dans les deux langues ?

Ce très bel ouvrage entièrement dédié à ce site classé est paru aux éditions Mardaga au prix de 35 €.

N'hésitez pas à prendre plus de renseignements sur ce site magnifique auprès des Amis de la Forêt de Soignes : www.amisoignes-vriendenzonien.be.

GAL « Pays des Condruses » asbl

Dans ses projets, le Groupe d'Action local (GAL) « Pays des Condruses » se veut à l'écoute et responsable du « Patrimoine » dans les communes reprises sur son territoire. Le Patrimoine, avec et à travers le tourisme, est un des cinq projets européens et régionaux du GAL.

DESCRIPTION DU GAL

Territoire :

Le territoire du GAL pays des Condruses compte 7 communes : Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet et Tinlot. La superficie de ce territoire est de 301,4 km². Les 7 communes sont classées dans la même typologie d'occupation du sol, à savoir des communes combinant environ 60 % d'occupation agricole et 25 % de bois. L'urbanisation y représente en moyenne 10 % des superficies. Au 1^{er} janvier 2007, la microrégion comptabilisait 27.644 habitants.

Le thème fédérateur :

Le développement « rural » au cœur de notre action : maîtrise d'une ruralité en mutation et réappropriation durable du territoire par ses acteurs.

Objectifs de développement :

3 enjeux ont été identifiés :

- organiser, aménager et protéger le territoire, le patrimoine local et ses ressources naturelles ;
- développer, maintenir et créer des activités et des emplois ;
- répondre aux enjeux de la cohésion sociale.

Ces enjeux se déclinent en 5 objectifs majeurs :

- soutenir le développement des activités économiques, notamment à travers la création de nouveaux services de proximité ;
- accompagner la mutation de l'agriculture ;
- maîtriser le devenir du territoire ;
- renforcer le développement touristique, la conservation, la protection et la mise en valeur du patrimoine du territoire ;
- organiser les services à la population en regard des enjeux démographiques, économiques et sociaux du territoire.

La liste des projets :

- gestion des ressources hydriques ;
- mobilité durable et intégrée au service de tous ;
- agriculture et énergie ;
- un territoire commun, une gestion concertée : mise en commun des ressources (humaines et cartographiques), gestion et maintien de l'identité patrimoniale, urbanistique et paysagère ;
- patrimoine culture et tourisme : une affaire d'homme et de femme.

Un des pôles de ce projet « Patrimoine culture et Tourisme : une affaire d'homme et de femme » sera la réalisation d'une étude sur le potentiel touristique et la découverte du Pays des Condruses.

Réalisation d'une étude prospective dont l'objectif sera de donner une image de marque recherchée et touristique aux communes du pays des Condruses, de structurer l'offre actuelle et la faire correspondre aux attentes du public, notamment en matière de diffusion via internet. Le recours à une société de consultance spécialisée dans le développement touristique territorial et aux services de l'IPW est prévu afin de formuler des recommandations opérationnelles dans les domaines de la promotion et de la création d'un réseau structuré de découvertes. Le Patrimoine spécifique au Condroz y prendra sa place et en sera un des fils conducteur. Il sera inscrit dans un « Tour du Pays des Condruses » volontaire.

Le GAL « Pays des Condruses » fera connaître au grand public l'évolution de ce projet qui se veut ambitieux et réaliste. Avec l'aide de l'IPW, le GAL veut dresser une carte attractive, facile d'accès, du Patrimoine situé sur ce « Tour des Condruses ». Pas un slogan, mais une réalité, « Pourquoi aller chercher autre part ce que l'on a de si beau (mieux) chez nous et que l'on ne connaît peu ou pas ».

Des exemples pour ce « Tour des Condruses » :

- **Anthisnes** : maison (ferme) d'Omalus ; ferme Saint-Laurent ; l'Avouerie...
- **Clavier** : site de Vervoz et son château, site de Saint-Fontaine...
- **Marchin** : château de Marchin dit « La Belle Maison » ; château de Tharoul...



Château de Modave. Photo Guy Focant © SPW

- **Modave** : château de Modave et ses dépendances ; chapelle de Limet...
- **Nandrin** : tour de Nandrin ; manoir de la Tour de Villers-le-Temple...
- **Ouffet** : cour de Justice ; château de Himbe...
- **Tinlot** : château de Saint-Vitu ; ferme château de Soheit...

Cette esquisse de liste est l'infime partie du Patrimoine des sept communes formant « Le Gal Pays des Condruses ».

Dans *Le Patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie, vol. 16¹ et 16²*, pas moins de 462 pages font état de ce patrimoine, parfois caché, mais toujours présent.

Émile HOTTON

Secrétaire GAL « Pays des Condruses »
Rue du Roi Albert, 12 - 4560 Clavier
+32 (0)86 / 34 46 57 - cicc@skynet.be

GAL « Pays des Condruses » asbl
Rue de la Charmille, 16
4577 Stree / Modave
galcondruzes@gmail.com



Ferme d'Omalus et ferme Saint-Laurent - Anthisnes - Vue aérienne. © AIP

Le Centre de la Paix-Dieu

BELGIË - BELGIQUE

P.B./P.P.

B - 78

Bureau de dépôt
4099 Liège X
P501411

TRIMESTRIEL • JANVIER - FÉVRIER - MARS 2010 • N° 17 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

101 futurs instituteurs et professeurs en classe et en atelier...

« Qu'est ce qui vous a donné l'envie de devenir professeur ? » Les réponses les plus fréquentes à cette question sont : « parce qu'un enseignant m'a marqué quand j'étais à l'école et que j'ai eu envie d'exercer le même métier que lui » ou « parce que chez nous, être pédagogue, c'est de famille » ou, encore, « toujours en contact avec des enfants par le biais de mon histoire personnelle, je savais que j'aimais et que j'avais envie de travailler avec et pour des jeunes ». Identité, héritage, transmission, cadre de vie, savoir-faire, valeurs, métier : tout y est.

On enseigne avec tout ce que l'on est, génétiquement, naturellement, familialement et culturellement. Sur la base de cette réalité, depuis plusieurs années maintenant, le Centre des métiers du patrimoine, seul ou en partenariat avec l'Institut de formation en cours de carrière (I.F.C.), met ses personnes-ressources au service des acteurs pédagogiques pour



© IPW

leur proposer une ou deux journées de formation au patrimoine bâti et à ses métiers.

Ces formations, chaque fois spécifiques au groupe accueilli, partagent la démonstration que le patrimoine et les métiers liés à sa préservation sont des outils remarquables pour enseigner avec créativité, émotion et raison les matières scolaires et pour atteindre naturellement et logiquement les objectifs tant intellectuels qu'éthiques poursuivis par l'enseignement. En classe comme en atelier, les clés de lecture expérimentées lors des actions pédagogiques menées à la Paix-Dieu ou créées expressément pour l'occasion sont vécues et discutées.

De septembre à décembre 2009, trois thématiques et quatre métiers ont guidé les formations données à 101 futurs instituteurs et enseignants originaires d'écoles établies à Gosselies, Huy, Liège et Marcinelle : la trace (celle du passé, celle que l'on laisse sur ses élèves) transcrite en peintre en décor à la chaux ; l'identité héraldique (celle des mères abbesses de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu ou du blason de l'IPW, celle personnelle de l'enseignant) ciselée dans le cuivre ; le mur (matériel ou immatériel, qui emprisonne ou fortifie, approché parallèlement au décroissement des matières scolaires) construit en torchis, en brique ou en trompe-l'œil.

Témoignage d'un stagiaire : la dorure



© IPW

La protection du patrimoine exige des artisans qualifiés de haut niveau. Ceux-ci connaissent l'histoire, les matériaux et les spécificités de ce patrimoine ; ils savent manier les outils, maîtriser et maintenir les secrets d'artisan, transmis de génération en génération, pour un travail parfaitement réalisé et qui valorise – par sa qualité – tout le patrimoine. *Un art qui a de la vie ne reproduit pas le passé... il le continue* (Rodin).

La chance de la Paix-Dieu est de pouvoir profiter de l'expérience des meilleurs artisans, restaurateurs, architectes et autres professionnels de la conservation du patrimoine.

Le Centre des métiers du patrimoine de la Paix-Dieu, est certainement une réalisation, issue d'une volonté politique ambitieuse et clairvoyante, qui tient ses promesses.

On le sait, chaque euro investi dans la protection ou la rénovation d'un patrimoine remarquable – et les témoins sont nombreux en Wallonie – draine des effets économiques directs et indirects importants. Les exemples de tels essors économiques à l'étranger se multiplient : Barcelone, Rio de Janeiro, Cologne, Versailles... autant de « success story » qui profitent à toute une communauté urbaine.

J'en ai fait l'expérience en suivant la formation de Madame Caroline Pholien pour la dorure et la métallisation à la feuille. Considérée, par beaucoup, comme la meilleure dans son domaine en Belgique, elle partage avec patience (80 h de cours), gentillesse et professionnalisme une expérience acquise en Belgique et à l'étranger (Rome, Versailles...).

Ce centre de la Paix-Dieu unique en Belgique (il n'a pas son pendant en Flandre), a une réputation qui dépasse de nos frontières et attire des élèves étrangers de tous les niveaux.

La formation à la dorure qui manipule le plus noble des métaux : l'or apprivoise aussi toutes les étapes de cet art précieux : encoller, blanchir, reboucher, adoucir, poncer, réparer, dégraisser, frêler, jaunir, égrener, coucher, frotter, dorer, brunir, mater, ramender, repasser et ceci avec les techniques de la détrempe ou de mison, techniques déjà résumées par Wattin en 1793.

Après avoir préparé les vernis, les colles, les assiettes et manipulé les sels, colles de lapin ou blanc de Meudon, l'élève est enfin fier de présenter sa première œuvre dorée à la feuille après 40 h de fièvre, de tâtonnement, parfois de découragement, mais chaque fois repris en main et encouragé par un professeur attentif aux progrès de chacun.

Mais c'est aussi une prise de conscience que la maîtrise parfaite de l'art est loin d'être achevée. La perfection nécessitera encore beaucoup de temps, beaucoup de travail, énormément de modestie, des sacrifices certainement, et une confrontation permanente de ses acquis avec l'expérience des aînés et des traditions.

Je ne puis terminer sans citer le personnel très attentif à la réussite des stages et plus particulièrement Madame Annick Piron qui nous a accompagnés de sa bonne humeur ou encore de Monsieur Dominique Gustin, attentif au bien-être de chaque résident (les chambres monacales comme il se doit dans une ancienne abbaye, sont parfaites et très confortables).

André MICHIELS

Architexto

À l'initiative de l'architecte Pierre Hebbelinck, directeur du projet, Architexto désigne une contribution singulière à la mise en place d'un soutien à la création architecturale. Ce projet invite conjointement un atelier d'architecture et un écrivain appelé à créer un texte original intégré aux bouquins. Pendant 3 ans, de 2006 à 2009, neuf expositions et autant d'ouvrages ont été conçus, élargissant l'accès au travail de conception de l'architecte et d'écriture sur le sujet. Architexto tend à dynamiser la réflexion collective sur la place de la création architecturale dans le champ de la culture.

Pour la dernière édition du cycle Architexto, Andrea Tenuta et Delphine Peters, ont dévoilé une sélection de projets publics, conciliant patrimoine et création contemporaine : Moulin de la Paix-Dieu à

Amay, avec l'architecte Bertrand Evrats ; Abbaye de Villers-la-Ville, avec l'Escaut architectures et Pigeon-Ochej paysagistes ; logements sociaux basse-énergie (Jupille/Liège) et écoles au stade du concours. Avec pour trait commun qu'aucun des projets n'est à ce jour réalisé. Quant à Karel Logist, figure majeure de la poésie francophone, il prête sa plume à une déambulation libre dans l'univers des architectes.

Le neuvième volume de la collection Architexto, publié aux éditions Fourre-Tout (et partiellement bilingue français-anglais), est aujourd'hui disponible dans les bonnes librairies du pays. Au fil des pages, vous y lirez une bouleversante rencontre entre deux jeunes architectes, amoureux de la vie, du patrimoine et de leur métier et un écrivain qui a su s'immiscer dans leur intimité et mettre des mots sur leurs émotions.

Extrait :

« En vous accompagnant
Sur les ruines du moulin
de la Paix-Dieu à Amay
un vendredi de mai
en vous écoutant dire
en vous écoutant rire
et questionner les pierres
j'ai compris qu'entre nous
sinueux un poème
se cherchait un chemin (...) »

Plus d'infos sur le projet Architexto :
www.architexto.be

Andréa TENUTA, Delphine PETERS
et Karel LOGIST



© IPW

Un nouveau réseau, INCOR

Un nouveau salon du patrimoine à Grenade, FIRPA

Du 10 au 13 novembre 2009, Ingrid Boxus, formatrice pour les classes d'éveil, a représenté le Centre de la Paix-Dieu lors d'une rencontre organisée par le Centro Albayzin de Grenade (Centre de formation à la taille de pierre, restauration de menuiseries en bois et de céramique) en vue de la création d'un réseau européen de centres de formation en matière de patrimoine architectural et artistique. Dix centres du sud de l'Europe, principalement d'Espagne, du Portugal et d'Italie, étaient représentés avec pour volonté commune, de développer à échelle européenne, des échanges de stagiaires et de formateurs provenant des différents centres.

Agissant pour la plupart dans des structures régionales ou privées, les représentants des centres de formation veulent également

mettre en avant des problématiques communes telles la nécessité d'une qualification reconnaissance spécifique des stagiaires formés par un centre de formation ou encore la nécessité de diffusion des activités des centres d'un point de vue européen.

Ce réseau vise tant la conservation des objets d'art, et donc le patrimoine mobilier, que les différentes techniques liées à la conservation et à la restauration du patrimoine immobilier. Souhaitant cependant s'ouvrir à l'Europe, la Paix-Dieu envisage d'organiser prochainement à Amay une rencontre européenne avec d'autres centres de formation visant les mêmes objectifs afin de définir ensemble des pistes de partenariats concrètes et réalistes. À suivre...

Cette rencontre se déroulait dans le cadre d'un nouveau salon du patrimoine, la FIRPA (Feria Internacional de Conservación y Restauración del Patrimonio), qui, pour sa première édition, a connu un franc succès en rassemblant une soixantaine d'exposants et en attirant plus de 3.000 personnes. Ce salon de la conservation et de la restauration du patrimoine mobilier et immobilier sera organisé tous les deux ans.

Samaca à la Paix-Dieu

En 2009, à l'initiative de l'asbl Prométhéa, l'IPW signait une convention de partenariat avec le producteur d'ardoises Samaca Benelux SA, en vue de la mise à disposition de palettes d'ardoises destinées aux stages de perfectionnement et aux classes d'éveil et de la fourniture gratuite des ardoises nécessaires à la couverture du chantier-école du colombier. En contrepartie, l'IPW s'engageait notamment à mettre le Forum Rennequin Sualem à disposition de la société afin d'y accueillir ses séminaires.

C'est donc dans le site prestigieux de l'abbaye de la Paix-Dieu que Samaca, producteur d'ardoises naturelles bien connu, présentait le jeudi 22 octobre 2009 les résultats de l'étude « Bilan carbone® des ardoises Samaca ». Menée par Factor X, bureau de conseil spécialisé en stratégie climatique et développement durable, cette étude débouche sur une série

de mesures concrètes qui confirment l'engagement résolu de l'entreprise Samaca en matière de *construction durable*. Depuis sa création dans les années 1970, Samaca construit son succès sur une vision intégrée au service de la qualité de ses produits et prestations. Un *développement industriel durable* bâti sur le développement économique, l'engagement social et le respect de l'environnement. Le calcul de l'empreinte carbone de la production des ardoises Samaca met en évidence un résultat, en matière d'émission de gaz à effet de serre, largement inférieur aux autres procédés traditionnels de couverture.

Parmi les nouveaux outils mis à disposition des acteurs de la filière construction, on retient tout particulièrement un outil réellement novateur : un calculateur permettant l'édition de *certificats CO2*. Libre d'accès sur le site www.samaca.be, dans la rubrique

durable, le calculateur offre aux couvreurs, architectes, distributeurs... la possibilité de calculer concrètement *l'empreinte carbone* d'une fourniture d'ardoises Samaca sur un chantier donné ainsi que du transport et de l'élimination en fin de vie. Le système intègre, outre le choix de l'ardoise, son épaisseur, ses dimensions, son mode de pose, la quantité mise en œuvre, la localisation du chantier...

Les principaux distributeurs de la marque venus de Belgique, des Pays-Bas, du Grand-Duché de Luxembourg et de France ont pu, tout au long de la journée, apprécier la pertinence de la philosophie du lieu qui accueillait cette manifestation et que devait résumer par ces mots Anne-Françoise Cannella, Directrice du Centre : *préserver, valoriser et transmettre la richesse de l'héritage du passé en l'ancrant de manière durable dans la réalité du présent...*

Pierre DONNER

Rentrée académique du master

Le vendredi 9 octobre 2009, le Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » a eu le plaisir d'accueillir, pour la deuxième fois, la séance de rentrée académique du master complémentaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier.

À cette occasion, deux conférenciers de niveau international ont partagé avec l'auditoire composé des étudiants et d'enseignants du master, mais aussi de représentants des différentes institutions partenaires du master (académies universitaires et instituts d'architecture) et de nombreux acteurs du secteur du patrimoine, leurs travaux dans le domaine de la restauration. L'architecte Philippe Madec, urbaniste, professeur, membre de l'Académie française d'architecture a présenté sa *Création du musée archéologique du Château de Mayenne (2002-2008). Grand patrimoine et développement durable*. Artiste verrier, Gilles Rousvael a traité des *Vitraux contemporains et architectures anciennes*.

Ce fut également l'occasion pour l'Administrateur général de l'IPW, Freddy Joris, de saluer le travail de tous les partenaires qui participent à ce projet ambitieux et complexe ; l'occasion aussi pour le Professeur Hugues Wilquin, Président du comité de gestion du master, de dresser un bilan au terme d'une première année académique pour les 15 étudiants de la première promotion et à l'aube d'un nouveau départ pour 12 étudiants.

La soirée fut rehaussée par la présence des Ministres Benoît Lutgen, Ministre de la Région wallonne en charge du Patrimoine et Jean-Claude Marcourt, Vice-président et Ministre en charge de l'enseignement supérieur de la Communauté française. Tous deux ont souligné l'importance de la formation des futurs spécialistes du patrimoine tout en saluant la collaboration réussie entre la Région wallonne et la Communauté française. Le Bourgmestre d'Amay, Jean-Michel Javaux, et le Président honoraire du

Parlement wallon, Robert Collignon, étaient également présents.

Quelques extraits de l'intervention du Professeur Hugues Wilquin :

« Après un an, nous avons soumis l'équipage et nos passagers en formation à non rude, mais solide épreuve. Nous tâtonnions encore à la manœuvre et tant les nuits d'exams que les déplacements incessants entre les différents sites usèrent quelque peu les nerfs de notre future première promotion. Nous avons veillé au grain, tout reprend maintenant place en de meilleures conditions. Les encadrants furent aussi très largement sollicités : 7 réunions du Comité de Gestion, 6 réunions des coordinateurs plus de multiples contacts bi ou multilatéraux... cent fois sur le métier...

Tous cisèlent leur formation afin de devenir demain acteurs... Prêts à satisfaire aux conditions du futur agrément de la Région Wallonne !

Quels sont les points fondamentaux d'une bonne régénération du patrimoine ?
Prendre soin du patrimoine n'a rien d'une vision passéiste ou nostalgique.

- Premier point : avoir une forte vision de l'avenir, il n'y a que cela qui entraîne l'adhésion de la population. « *Un avenir pour notre passé* », slogan de presque 35 ans mais toujours actuel et en pleine continuité historique !
- Deuxième point : un respect pour les actuels résidents et usagers du Patrimoine, associés au processus de restauration et de revitalisation... Il est illusoire de restaurer la coquille si celle-ci se vide... !
- Troisième point : un lien tangible avec les occupations précédentes... Ne plaçons pas n'importe quelle fonction n'importe où... Un centre de perfectionnement des métiers du Patrimoine à la Paix-Dieu... pas un musée des Moniales !



- Quatrième point : une compréhension précise des lieux, des bâtiments, des sites, des paysages mais aussi des usages, des pratiques, des techniques hier et aujourd'hui... pour tracer demain ! À la Paix-Dieu, nous y sommes pleinement !
- Cinquième point : un respect pour ce qui existe déjà ! Le déjà là est la pierre d'angle de la construction future !
- Sixième point : une mémoire des lieux avant l'action
- Septième point : une approche intégrée et... durable !
- Huitième point : prendre aussi le temps de réaliser et d'installer les actions... leur laisser le temps !
- Neuvième point : la haute qualité de la conception et de la mise en œuvre des techniques et des matériaux. Nous avons besoin de concepteurs pour le patrimoine... nous avons besoin aussi d'artisans de pointe... et où, maintenant, ailleurs qu'ici, à la Paix-Dieu, avons-nous la chance de trouver réunis en harmonie ces deux types entremêlés de formation ! La noblesse du col bleu avec la modestie du col blanc... main dans la main !
- Dixième point : les discussions, les dialogues dès l'origine entre tous les acteurs impliqués.

Ils sont architectes, historiens de l'art, spécialiste du paysage, des jardins, ingénieurs, ils côtoient des ferronniers, des charpentiers, des tailleurs de pierre, des staffeurs...

Que de chantiers plein de lumière !

Ils sont là souriants et heureux... en marche !

Une année qui commence bien pour la première promotion du MCC !

Durant la semaine du 20 septembre 2009, tous les étudiants du nouveau Master complémentaire étaient conviés à un voyage scolaire en Avignon. L'occasion pour eux d'aller à la rencontre des peintures de la restauration du patrimoine français tels que Didier Reppelin ou encore Jean-Loup Bouvier.

Accompagnés par leur professeur et organisateur Jacques Barlet, par leur président de jury Hugues Wilquin, mais également par leur formateur Alain Sabbe, les étudiants ont découvert les villes d'Avignon, d'Arles et de Nîmes, le site du pont du Gard, la carrière des ocres de Roussillon, l'Abbaye Notre-Dame de

Sénanque et bien d'autres endroits riches d'une histoire passionnante. Le sculpteur Jean-Loup Bouvier leur a fait l'honneur d'une visite privée de ses ateliers, tout comme l'artiste ferronnier Laurent Labat.

Le point d'orgue de cette semaine aura sans doute été la visite privée du Palais des Papes orchestrée par l'architecte en chef des monuments historiques de France, Didier Reppelin.

Il est certain que cette semaine d'une richesse inouïe, organisée avec l'aide de l'IPW, restera dans la mémoire de tous ces étudiants.

Julie TOUSSAINT



Visite d'Avignon - Année académique du Master 2009-2010. © IPW



Étude de cas : chapelle de l'Hospice de Rebecq

Dans le cadre du Master complémentaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier, nous avons eu l'opportunité de visiter l'ancien Hospice de Rebecq, monument inscrit sur la liste de l'IPW, qui se voulait à l'origine un hôpital fondé entre 1290 et 1306 par Marie de Rethel, veuve du Prince de Rebecq. Le 27 janvier 1977, certaines parties de l'Hospice furent classées par la Commission Royale des Monuments et des Sites « en raison de leur valeur historique et artistique ». L'exercice, dirigé par le professeur Jean-Louis Van den Eynde, consistait à établir un relevé partiel de l'édifice, plus particulièrement

de l'ancienne aile de l'hostellerie, datant de 1627, ainsi que de la chapelle, constituée à la fois d'une partie baroque, datée de 1624, et d'un chœur de style gothique tardif, daté du XIII-XIV^e siècle. Le grand état de délabrement du bâtiment nous a ouvert les yeux quant à la réalité du travail de terrain. L'édifice a subi de multiples dégradations consécutives au temps ainsi qu'à des actes de vandalisme dont il a fait l'objet, notamment un incendie survenu au début des années 2000. Cet exercice nous a permis d'entrevoir l'importance d'une approche pluridisciplinaire basée sur la complémentarité des cursus spécifiques

de l'auditoire, les architectes collaborant à la mise en forme des relevés et les historiens de l'art aux recherches documentaires. Il nous a également offert la chance de découvrir une application pratique des cours proposés au sein de ce Master complémentaire et de toucher ainsi à une approche patrimoniale globale.

C. BARBIER, E. VANACKÈRE, P.-M. LAMBRECHT,
M.-P. DUSAUSOY, C. PINON, L. DANDOIS,
A. JOURQUIN, G. RASSENEUR, C. AVEZEDO

Programme des stages

Voici la liste des stages qui se dérouleront au cours de l'année académique 2009-2010.

Ces stages sont accessibles à toute personne ayant le désir d'améliorer ses connaissances dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine architectural : artisans, ouvriers, architectes, historiens de l'art, gens de métiers, enseignants du secteur et gestionnaires du Patrimoine.

Le programme complet, les dates des stages et tout renseignement complémentaire peuvent être obtenus au Centre de la Paix-Dieu et sont également disponibles sur : www.paixdieu.be.

Contacts :

Centre des métiers du Patrimoine
Rue Paix-Dieu, 1b
4540 Amay

Tél. : +32 (0)85 / 410 350
Fax : +32 (0)85 / 410 380
info@paixdieu.be

N°	Stages	Dates	Modules		Application
			Théorie générale	Théorie spécifique	
10	Tracé des escaliers (pierre, bois, béton, métal...)	2 décembre 2009 20, 21 et 22 janvier 2010	*	*	
11	Enduit traditionnel sur murs et plafonds	2 décembre 2009 25, 26, 27 et 29 janvier 2010	*	*	*
12	Tracé de la charpente - « l'Art du trait »	2 décembre 2009 25, 26, 27, 28 et 29 janvier 2010	*	*	*
13	Charpente en bois - les escaliers (1 ^{er} cycle)	1, 8, 9, 10, 11 et 12 février 2010	*	*	*
14	Dorure - les patines (3 ^e cycle)	22, 23, 24, 25 et 26 février 2010		*	*
15	Balcons en pierre et garde-corps	1 ^{er} , 23, 24 et 25 février 2010			*
16	Charpente construction de roues en bois	1 ^{er} février 2010 1 ^{er} , 2, 3, 4 et 5 mars 2010	*	*	*
17	Techniques de réparation des pierres	1 ^{er} février 2010 2, 3 et 4 mars 2010	*	*	*
18	Charpente en bois - utilisation des résines synthétiques	1 ^{er} février 2010 9, 10 et 11 mars 2010	*		*
19	Initiation à la dinanderie - travail de la ciselure	1 ^{er} février 2010 9, 10, 11 et 12 mars 2010	*	*	*
20	Introduction à la technique d'imitation des matières dans le patrimoine architectural	1 ^{er} février 2010 16, 17, 18 et 19 mars 2010		*	*
21	Badigeons et enduits extérieurs (2 ^e cycle)	22, 23, 24 et 26 mars 2010		*	*
22	Le plomb en couverture et ses autres utilisations	1 ^{er} février 2010 24, 25, 30 et 31 mars 2010	*	*	*
23	Charpente en bois - escaliers - perfectionnement (2 ^e cycle)	29, 30 et 31 mars 2010 1 ^{er} et 2 avril 2010		*	*
24	Stucs, staffs et enduits : les moulures	1 ^{er} février 2010 29, 30 et 31 mars 2010 1 ^{er} avril 2010	*	*	*
25	Formes techniques de rejointoiement de façade - le joint dit « à la baguette » (2 ^e cycle)	19, 20, 21 et 23 avril 2010		*	*
26	L'architecture Art déco	1 ^{er} , 21, 22 et 23 avril 2010	*	*	
27	Technique de stuc marbre	1 ^{er} , 26, 27, 28, 29 et 30 avril 2010	*	*	*
28	Archéologie du bâtiment	1 ^{er} , 28, 29 et 30 avril 2010	*	*	
29	Technique du sgraffite	3, 4, 5, 6 et 7 mai 2010	*	*	*
30	Colombages et torchis	3, 10, 11 et 12, 17 et 18 mai 2010	*	*	*
31	Maçonneries de moellons	3, 17, 18, 19, 20 et 21 mai 2010	*	*	*
32	Introduction à la restauration des ferronneries	3, 25, 26, 27 et 28 mai 2010	*	*	*
33	Nettoyage et protection des façades	3 mai 2010 2, 3 et 4 juin 2010	*	*	
34	L'architecture Art nouveau	3 mai 9, 10 et 11 juin 2010	*	*	
35	Notions du patrimoine - conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier	16 juin 2010	*		
36	Restauration du béton	3 mai 2010 15, 16 et 17 juin 2010	*	*	*
37	Pose du voligeage	Courant 2010			
38	Traçage et pose des ardoises du tronc de cône droit (en 2 formations)	Courant 2010			
39	Traçage et pose des ardoises du toit octogonal	Courant 2010			
40	Traçage et pose des ardoises sur les lucarnes	Courant 2010			
41	Traçage et pose des ardoises sur les plans verticaux	Courant 2010			
42	Traçage et pose des ardoises sur le bulbe à facettes	Courant 2010			
43	Réalisation de l'épi	Courant 2010			
44	Réalisation d'une girouette	Courant 2010			
45	Réalisation des poires en plomb des lucarnes, du bulbe à facettes et recouvrement du poinçon	Courant 2010			



Réseau Archéopass

Dans l'actualité du réseau ArchéoPass...

En gestation depuis de nombreux mois, il est enfin sorti de presse ! Le Musée Archéologique luxembourgeois d'Arlon est fier de vous présenter le tout nouveau catalogue de ses collections permanentes.

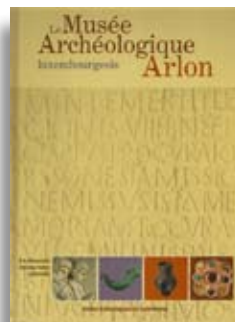
La réputation du Musée d'Arlon, qui, depuis plus de 160 ans, rassemble des collections luxembourgeoises, essentiellement gallo-romaines, n'est plus à faire. L'Institut Archéologique du Luxembourg, propriétaire ou dépositaire de ces collections, a publié, au fil du temps, les « catalogues », reflétant les nombreuses acquisitions et la modernisation perpétuelle du musée. Le recrutement de trois scientifiques au musée en 2006 et 2008 et un travail de longue haleine a abouti à la parution d'un ouvrage qui part à la découverte des plus belles collections du Musée.



L'ouvrage se compose de trois parties. La Préhistoire et la Protohistoire (Élodie Richard, historienne de l'art et archéologue) sont brièvement abordées, avec l'éclairage de quelques sites importants pour la connaissance de ces périodes dans notre région. Ce chapitre amorce la création d'une section consacrée à ces collections au musée en 2010. L'essentiel de l'ouvrage concerne l'Antiquité gallo-romaine, qui a fourni à Arlon un nombre très important de bas-reliefs sculptés des trois premiers siècles de notre ère. Les collections sont distinguées selon des thématiques comme l'armée, la religion ou la vie quotidienne. Les pierres, provenant de monuments civils, religieux ou funéraires, sont mises en relation avec les objets d'artisanat découverts lors des fouilles, comme les céramiques, les bijoux, les armes, les outils. Ceci permet une approche plus globale de la vie de nos ancêtres, une relation entre les objets de la vie quotidienne et la représentation qu'en ont faite les sculpteurs de cette époque.



David Colling (historien) et Laetitia Zeippen (historienne de l'art et archéologue) ont axé leur travail sur l'objet et ce qu'il pouvait nous apprendre, puis, sur le contexte dans lequel il s'inscrit. Ainsi, cet ouvrage devient le complément idéal à la visite du Musée Archéologique, et s'adresse à tous les publics. Enfin, la section mérovingienne, réorganisée en 2007, n'est pas oubliée. Cette période de transition est riche en matériel qui se place dans la continuité de la période romaine. Les armes et les bijoux les plus significatifs s'y retrouvent.



David COLLING, Élodie RICHARD, Laetitia ZEIPPEN, *Le Musée Archéologique luxembourgeois d'Arlon. À la découverte des plus belles collections*, Arlon, 2009, 280 p., + de 300 ill., glossaire, index, 21,5 x 30,5 cm, 45 €.

Catalogue en vente au Musée Archéologique luxembourgeois d'Arlon
www.ial.be

Renseignements ou commande :
info@ial.be
+32 (0)63 / 60 06 54

L'écluse de Débihan à Thulin

L'écluse de Débihan est le dernier vestige d'une activité multi-millénaire : la navigation sur la Haine. Celle-ci est attestée depuis l'époque romaine, mais est probablement antérieure.



© IPW

Jamais la Haine n'a été navigable. Mais, à vrai dire, si navigation il y eut, elle ne fut possible qu'artificiellement, grâce à un incessant travail de l'homme et à la mise en œuvre de travaux colossaux, essentiellement depuis le XVI^e siècle. Un rapport des architectes Debrissy et Paternostre, en 1796, est éclairant à ce propos : « On voudra bien faire attention qu'il n'en est pas de la navigation dont il s'agit comme de celle qui se fait sur un canal dont les biez, lorsqu'ils sont emplis, contiennent l'eau stagnante entre

deux sas et ne souffrent de déperdition que la quantité d'eau nécessaire pour une écluse au passage de chaque bateau par un sas, soit en montant ou en descendant, et cette déperdition est refournie à termes réglés à la tête du canal. Mais sur la Hayne, la navigation, qui y est artificiellement établie, doit cependant un libre cours aux eaux qu'il n'est possible de contenir que par les ressauts. Et pour un tems dont les navigateurs profitent, ces eaux se déversent ensuite pour naviger dans la partie d'aval. La navigation sur l'Escaut, la Sambre et la Meuse a une toute autre conduite et n'a qu'un rapport éloigné avec celle de la Haüyne ». Il s'agissait donc d'une navigation par bonds d'eau. À la fin du XVIII^e siècle, on comptait neuf écluses ou vannes sur la Haine.

L'écluse de Débihan existe depuis le milieu du XVI^e siècle (ca 1547). Mais le bâtiment actuel a été construit aux frais des États de Hainaut dans les années 1680. Il remplace le précédent, détruit lors des campagnes de Louis XIV. À la face amont, à la clef de l'arc, se trouve une pierre gravée aux armes provinciales. L'écluse a été utilisée bien après la construction du canal de Mons à Condé : elle a servi à hausser les eaux de la Haine afin de permettre le passage des bateaux de la Haine au canal par le canal de Caraman.

Après la destruction scandaleuse de l'écluse de Saint-Ghislain au début des années 1950, il ne reste plus aujourd'hui que quelques vestiges de l'écluse de Boussu et l'écluse de Débihan. La ville de Condé-sur-l'Escaut a restauré les restes de l'écluse de Gueulzin, au débouché de la Haine dans l'Escaut. Le bâtiment et le site de Débihan ont été classés en 1974 et sont placés depuis 2002 sur la liste de l'Institut du Patrimoine wallon. L'écluse est propriété de la Région wallonne. Si rien n'est fait elle est menacée de ruine. Le Gouvernement wallon a décidé en 2009 le transfert de l'écluse du MET vers l'IPW : dès que celui-ci sera finalisé, un partenariat avec le privé pourrait se concrétiser pour sauver le bien.

Yannick COUTIEZ



© IPW

SOS murs de pierres sèches : deuxième appel !

Un mur en pierre sèche, qu'est-ce que c'est ?

Vous en connaissez certainement, par exemple, dans le sud de la France... ces constructions en pierres locales sans aucun mortier, ni liant, que l'on retrouve dans les campagnes comme murs de séparation ou de soutènement...



Murs en pierres sèches de Saint-Léger.
© Nathalie Squerens et Anne Franchimont

Ces édifices bien présents dans nos pays voisins, et qui font l'objet d'une sauvegarde particulière depuis des années, existent aussi en Belgique.

Au début de l'année 2000, dans le village de Bleton (Bernissart), quelques habitants ont attiré l'attention sur des murs appelés « crêtes à cayaux », lors de réunions citoyennes menées par la Fondation Rurale de Wallonie dans le cadre du développement rural. En effet, quelques murs de pierres sèches existaient encore, parfois en piteux état, dans un quartier de ce village pittoresque de la cité de l'Iguanodon.



Mur appelés « crêtes à cayaux » à Bleton (Bernissart).
© Nathalie Squerens et Anne Franchimont

Grâce à quelques bénévoles, à l'aide de la commune et la coordination de la FRW, petit à petit, une sensibilisation à la sauvegarde de ce patrimoine a été mise en place.



Murs en pierres sèches de Saint-Léger. © Nathalie Squerens et Anne Franchimont

Et c'est en 2005, que le projet de restauration et de mise en valeur a débuté grâce à l'organisation du chantier de restauration avec l'asbl Les compagnons bâtisseurs.

Après plusieurs séries de chantiers, c'est en avril 2009 que la commune a inauguré la première nouvelle construction et ainsi marqué la clôture du travail de restauration qui a ajouté un plus au développement touristique de Bernissart. Un circuit permanent de découverte des « crêtes à cayaux » est d'ailleurs en voie de réalisation.

Au fil du temps et des recherches de documentation, il est apparu que la Wallonie picarde n'était pas la seule région de Wallonie où se trouvent ces éléments particuliers du patrimoine... car des murs en pierre sèche, il en existe dans toutes les régions. Et plus particulièrement aux abords de carrières d'extraction de pierres, qu'elles soient de grès, de schiste ou de calcaire.



Mur en pierres sèches, Fays-les-Veneurs.
© Nathalie Squerens et Anne Franchimont

Ces murs ne sont actuellement pas repris dans le Petit Patrimoine Populaire wallon et ne bénéficient donc pas de subventions pour leur restauration.

Afin de faire reconnaître ce patrimoine, depuis 2008, la FRW travaille en partenariat avec QVW pour établir un recensement sur toute la Wallonie.

D'après les nombreuses informations qui nous sont déjà parvenues, il apparaît que des murs en pierre sèche existent dans toutes les provinces et sont même parfois très nombreux dans certains villages.

Nous faisons appel à vous pour compléter cet inventaire : si vous repérez ces constructions, pouvez-vous nous le signaler en prenant contact avec la FRW ou QVW ?

Nous avons besoin de tous pour contribuer à la reconnaissance et la sauvegarde des murs en pierre sèche !

D'avance, merci pour votre aide !

Nathalie SQUERENS
Agent de Développement
à la Fondation Rurale de Wallonie

Anne FRANCHIMONT
Qualité Village Wallonie

Vous pouvez nous contacter aux adresses suivantes :

Fondation Rurale de Wallonie (FRW)
Ruelle des Écoles, 1
7890 Ellezelles
Tél. : +32 (0)68 / 64 66 29
wallonie.picarde@frw.be

Qualité Village Wallonie (QVW)
Chaussée d'Argenteau, 21
4601 Argenteau (Visé)
Tél. : +32 (0)4 / 379 05 01
contact@qualitevillagewallonie.be

Quelques sites internet :
www.frw.be
www.bernissart.be
www.qualitevillagewallonie.be

Histart et son voyage au cœur de la cité médiévale de Liège au XII^e siècle

C'est un voyage dans le temps tout en poésie et en évocation qui est proposé ici. Au bout d'un travail de deux années de recherches et de recompositions, les auteurs ont réalisés plus de mille images de synthèse. Ce travail de sensibilisation du public le plus large possible permet aux utilisateurs d'arpenter les rues de la ville d'une manière didactique et pédagogique avec des anecdotes illustrées d'un certain humour.

Le DVD comporte trois parties distinctes : une introduction historique, une balade dans la cité en compagnie de Martin et de son oncle Lambert qui lui sert de guide, et enfin, la visite virtuelle proprement dite, dans laquelle l'utilisateur a toute liberté d'explorer la cité médiévale à la recherche d'informations sur le Liège du XII^e siècle. En plus de ces trois parties, il y a la rubrique « Tester vos connaissances ». Ce test de 32 questions vous permet d'évaluer vos connaissances à propos de l'histoire de

Liège. Les deux premières parties ne sont pas interactives, elles se regardent comme un film. C'est seulement dans la visite virtuelle que vous avez la main et que vous pouvez, en choisissant un des nombreux itinéraires possibles, explorer la ville comme bon vous semble.

Où se le procurer ?

Le DVD « Liège XII. Voyage au cœur d'une cité médiévale ». Il est vendu au prix de 20 € pour la version DVD et de 15 € pour la version TV dans les Offices du tourisme de la ville et de la Province de Liège, au Trésor de la Cathédrale et à l'Archéoforum de Liège.

Infos complémentaires :

Histart
1 rue du Parc
4020 Liège
+32 (0)4/343 70 17



Saint-Denis. La cathédrale. Le pont des Arches. © Histart



Afin de toujours être informé au mieux de tout ce qui se fait dans le domaine du Patrimoine voici quelques sommaires de magazines

WAW – Trimestriel n° 7 – Décembre 2009



www.walloniemagazine.be/fr

- Edito
- WAW Attitude. Jo Lemaire
- Événement
- Face cachée. Roger Job, « Le blanc qui marche »
- Intérieurs. Chambres d'hôtes
- Talents. Mélanie de Biaso, le charme à une voix... cassée
- High Tech. Quid du Qilpad ?
- Dossier. Choc' en stock
- Portfolio. Le musée de la Photographie
- Patrimoine. La chapelle musicale
- Tendances. L'obsession d'un artiste
- Environnement. Singin' in the rain
- À la pointe. Le foyer dans votre foyer !
- Recette d'hiver. Poule faisanne aux chicons
- Success Story. Les vins de Roisin
- Artisans du futur. De la poudre « d'or » aux yeux
- Notre histoire. Derrière la trappe

Les Nouvelles du Patrimoine – Trimestriel n° 126 – Janvier-Février-Mars 2010



et du Ministère de la Culture et des Affaires sociales de la Communauté française.

www.nouvellesdupatrimoine.be
Abonnement : 15 € - Abonnement de Soutien : 25 € - Étranger : 17 € - À verser au compte des « Amis de l'Unesco » : 001-1348024-91 avec la mention « Abonnement 2010 ».

Un siècle de Néogothique 1830-1930

- Le Néogothique du conte de fée à la croisade moralisatrice
- Les écoles Saint-Luc
- Les ateliers de Maredsous et de Maredret
- Le Néogothique... Un goût du passé plus que parfait ?
- Les « châteaux de l'industrie ». Une architecture d'inspiration médiévale
- Jean-Charles Delsaux et le palais de Liège
- La Grand-Poste d'Edmond Jamar
- L'Eglise Sainte-Julienne à Retinne
- Edifices religieux néogothiques à Bruxelles
- L'Eglise Saint-Martin d'Arlon
- Le néogothique funéraire
- Notes de lecture. Prolonger les

Périodique d'information édité par l'Association des Amis de l'Unesco avec l'aide de l'Administration du Patrimoine de la Région de Bruxelles-Capitale, de l'Institut du Patrimoine wallon

- journées
- Chronique wallonne. Un espace aux ailes déployées
- Chronique wallonne. Le panorama de la Bataille de Waterloo
- Chronique Internationale. L'Institut des Musées nationaux du Congo RDC

Demeures Historiques & Jardins – Trimestriel n°164 - IV – 2009



www.demeures-historiques.be

Pour s'abonner : contacter Marina Vervaeke au siège de l'association (Rue de Trèves, 67 à 1040 Bruxelles) ou via mail : abonnement@demeures-historiques.be. De plus amples informations sur la manière de devenir membre de l'association royale des demeures historiques et jardins sur leur site internet

- La restauration du château-ferme de Baya François-Emmanuel DE WASSEIGE
- « Groenendael » et « Dry Coningen » (I) Dieter NUYTEN
- Le château de Bernissart Alain DEFERNEZ
- Le château de Gravenhof Marc MEGANCK
- Le Théâtre royal du Parc (I) Cécile VANDERPELEN-DIAGRE
- La Modernisation du Service néerlandais des monuments et demeures historiques Lilian E.L. KUSTERS
- Vos rubriques
- Avant-Après
- Lu pour vous
- Informations culturelles
- Agenda

Les peintures romanes de la Cathédrale Notre-Dame de Tournai

La cathédrale Notre-Dame de Tournai – qui s'honore d'appartenir depuis l'an 2000 au patrimoine mondial de l'UNESCO – comprend les plus vastes et les plus remarquables peintures monumentales de l'époque romane de Belgique.

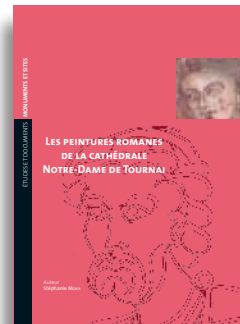
La présente publication rend compte de leur étude, préalable à la restauration de l'édifice, réalisée en 2004-2005.

Les recherches ont permis de mettre en évidence une influence de l'art byzantin, surtout via les mosaïques de Sicile commanditées par la cour des rois normands.

Outre ces peintures prestigieuses, la cathédrale a conservé de beaux vestiges de sa polychromie d'origine, intérieure comme extérieure, lesquels ont survécu aux

lourds décapages du XIX^e siècle. Ceux-ci ne laissent planer aucun doute sur une coloration généralisée à l'âge roman, conformément aux pratiques médiévales.

S. MORIS, *Les peintures romanes de la Cathédrale Notre-Dame de Tournai, Études & Documents. Monuments et Sites. 11*, Namur, 2009, 164 p., 18 €.



Histoire d'un combat...

Le dernier Bulletin de l'Association royale « Le Vieux-Liège » est entièrement consacré au long combat pour maintenir et valoriser le patrimoine architectural et paysager de cette ville, qui a mené à l'ouverture du Grand Curtius le 6 mars 2009. Dans toutes les pages de ce petit recueil on peut ressentir intensément l'effort de mobilisation

consentit par les asbl (comme Le Vieux-Liège et S.O.S. Mémoire de Liège) afin de faire entendre leurs revendications et leurs demandes.

Bulletin de la société royale Le Vieux-Liège Asbl. Témoignage d'un combat citoyen. Le Grand Curtius. Juillet-décembre 2009.

Pour de plus amples renseignements visitez le site : www.vieuxliege.be ou contactez le siège social de l'association par courrier :

Association royale Le Vieux-Liège : Rue Hors-Château, 65 à 4000 Liège ou par mail : vieuxliege@vieuxliege.be.

Parution d'un ouvrage d'exception : l'Assemblée territoriale du fleuve de Saint-Louis au Sénégal



Ville coloniale de grande ampleur sur le plan historique, la vieille ville de Saint-Louis au Sénégal est inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis décembre 2000. C'est une ville pleine de charme enserrée entre les deux bras du fleuve Sénégal dont on dit régulièrement que « Celui qui s'y rend y reste, où y laisse une partie de lui-même ».

Le Conseil Général se rêvait un espace de délibération digne de son statut, d'où la construction de ce bâtiment d'une certaine ampleur dont la réalisation prit trois ans à la place des trois mois prévus au départ, et ce afin d'abriter ce que certains considèrent comme la première Assemblée démocratique de l'Afrique de l'Ouest d'avant l'indépendance.

Le texte de Hamady Bocoum et de Vincent Duvigneaud, deux ardents défenseurs du patrimoine, met en lumière également les valeurs esthétiques de cette construction. Tout cela pour mieux planter le décor dans lequel s'est déroulée la richesse des échanges de savoir-faire entre les artisans sénégalais et wallons qui ont été rendus possibles grâce à l'appui de l'Institut du Patrimoine wallon et de son Centre de la Paix-Dieu. Car, comme l'avait soufflé Guy Thilmans, en combinant le secteur de la « culture » et celui de la « formation professionnelle », ce projet s'est hissé, grâce à un accord de coopération entre le Sénégal et la Région wallonne, au niveau d'un dessein de développement durable plus grand, comme une invitation pour Saint-Louis à trouver en son sein les forces pour atteindre une nouvelle splendeur de ville mythique.

Hamady BOCOUM et Vincent DUVIGNEAUD, *La seconde vie de l'Assemblée territoriale du fleuve. Un chantier-école à Saint-Louis du Sénégal* (Les Dossiers de l'IPW, 8), Namur, 2009, 98 p., 18 €.

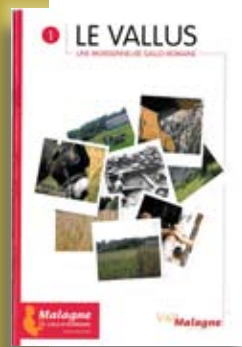


Inauguration de l'Assemblée territoriale du fleuve. © IPW.



Plafond à caissons de la Salle du Conseil après restauration. © Enrique Ruiz de Villa.

Une initiative à souligner : parution du premier fascicule d'une nouvelle collection pédagogique



L'Archéoparc de Rochefort – Malagne la Gallo-Romaine vient en effet de publier « Le vallus. Une moissonneuse gallo-romaine », premier volet de la collection Vi@Malagne dont le but est de diffuser à destination du grand public le savoir acquis grâce au travail de l'équipe de l'Archéoparc et à ses collaborations scientifiques. Ce premier numéro entre d'emblée

dans le vif du sujet puisqu'il présente les résultats d'une expérimentation de plusieurs années touchant le monde agricole et la technologie antiques, trop souvent encore taxés d'immobilisme.

Le vallus : moissonneuse gallo-romaine est disponible, au prix de 7 € (frais de port non compris), sur demande par e-mail à info@malagne.be ou par téléphone au +32 (0)84 / 222 103.

Foire du Livre de Bruxelles

L'équipe des éditions de l'Institut du Patrimoine wallon vous donne rendez-vous à la Foire du Livre de Bruxelles qui fêtera ses quarante années d'existence. Le stand du Service public de Wallonie sera également présent.

Informations pratiques :

Foire du Livre de Bruxelles
Tour & Taxis – Avenue du Port, 86C
1000 Bruxelles
www.flb.be

Découverte d'une tour et d'un tronçon du rempart de l'Antiquité tardive à Arlon

Le home *Soir Paisible* fait l'objet d'un important agrandissement à l'arrière de l'Hôtel de ville du côté de la rue du Marquisat. La présence du rempart gallo-romain à cet endroit était connue par les archéologues depuis le milieu du XIX^e siècle. C'est donc lors de la surveillance minutieuse des travaux de terrassement que le Service de l'Archéologie de la Région wallonne a eu la chance de découvrir non seulement une portion de l'enceinte tel que prévu mais aussi une imposante tour. La ville, qui faisait partie de la cité des Trévires, est construite au début de notre ère au croisement de deux voies importantes reliant Metz à Tongres et Reims à Trèves. Elle a été fortifiée et transformée en *burgus* au IV^e siècle comme Bitburg (vers 340) ou Neumagen, d'autres villes trévires situées en Allemagne actuelle. Dès la Renaissance, les blocs sculptés issus des fondations de la muraille ont été mis au jour au gré des constructions urbaines. Il faut attendre l'année 1936 et les fouilles de Jacques Breuer du Service national des Fouilles pour connaître enfin le positionnement précis d'une tour circulaire et le tracé de l'enceinte. Celui-ci présente une longueur d'environ 800 m. En 1948, une deuxième tour est mise en lumière lors de travaux ainsi que de nombreux blocs sculptés. Elle est toujours en place et visitable dans un sous-sol aménagé en un espace muséal.



La voirie et le fossé qui bordent la fortification apparaissent en noir dans le sable jaune. Denis Henrotay © SPW/DGO4

La nouvelle tour présente un diamètre de 8 m et est conservée sur une hauteur de 5,20 m, fondation comprise. Elle est en tout point semblable à celle découverte il y a 60 ans. La muraille quant à elle a été dégagée sur une longueur de près de 6 m. Le parement présente des assises régulières de moellons de récupération et plusieurs niveaux de trous de boulín. Les premiers lits émergeant du sol sont en léger retrait par rapport au parement en fondation. Le noyau du mur est formé par un ensemble de petits blocs de pierres d'origines géologiques diverses. Le tout noyé dans un mortier de teinte rosâtre. Les niveaux d'attente sont clairement détectables dans le blocage. L'impact des terrassements sur le potentiel archéologique ayant été pris en compte lors de l'octroi du permis de bâtir, l'environnement stratigraphique de la structure a pu être étudié.



Étude de l'environnement stratigraphique du monument. Denis Henrotay © SPW/DGO4

Un niveau de voirie a ainsi été observé, ce qui permet de départager avec précision les fondations des parties hors sol. La base est parfaitement parementée sur une hauteur de 1,70 m. La route qui longe la fortification est spacieuse et fait 7,50 m de large. Elle est bordée de part et d'autre par des fossés. Le profil de la route présente un affaissement d'une soixantaine de centimètres au niveau de la tranchée de fondation des murs. Cette cuvette a été ensuite comblée lors d'une réfection. C'est la seconde fois que cet axe de circulation est mis en évidence. Il l'avait déjà été en 2008 grâce à des recherches préventives menées rue de la Grand-Place. Le rempart y avait une fois de plus été mis au jour. Plusieurs monnaies encore recouvertes

d'une épaisse gangue apporteront peut-être de nouvelles informations relatives à l'époque d'édification du *burgus*. Actuellement, profitant que la fortification est encore à l'air libre, le monument fait l'objet d'un relevé topographique en 3D.

Les autorités communales ont décidé que ces vestiges seront conservés dans le niveau de parking du bâtiment. Ils seront accessibles depuis le rez-de-chaussée et visibles du premier étage du parking voisin. Après la pose des voiles de béton et le forage des pieux de fondation du futur bâtiment, la base de la tour et du rempart seront bientôt dégagées des remblais et peut-être que de nouveaux blocs sculptés apparaîtront.

Denis HENROTAY



Vue générale de la tour et du rempart de l'Antiquité tardive. Denis Henrotay © SPW/DGO4

Nivelles : l'histoire de l'abbaye revue par le sous-sol de la Grand-Place

La notoriété de Nivelles, ville brabançonne, est intimement liée à la collégiale Sainte-Gertrude, classée patrimoine exceptionnel. Référence architecturale et symbole d'un pouvoir abbatial, l'édifice est l'un des derniers témoins d'un riche passé remontant au Haut Moyen Âge.

Vers 647, Itte, veuve de Pépin de Landen, suivit les conseils d'Amand de Maastricht en fondant une abbaye qu'elle plaça sous l'autorité de sa fille Gertrude ; peu de temps après, l'institution devint mixte, accueillant des chanoines et des chanoinesses. Même si son étendue et son évolution structurelle sont indéterminées, elle s'articulait originellement autour d'au moins trois églises, dédiées respectivement à saint Pierre, saint Paul et Notre-Dame ; la première, noyau de la future collégiale, était une chapelle funéraire, et la troisième, destinée aux offices, fut confirmée paroisse mère en 1231. L'ensemble abbatial perdura comme centre religieux jusqu'à l'aube de l'ère industrielle, avant d'être largement désacralisé et réduit à son sanctuaire le plus imposant.



Vue aérienne du cimetière mis au jour à l'ouest de la collégiale Sainte-Gertrude. F. Heller © SPW/DGO4, dir. du Brabant wallon

Mise en chantier au printemps 2009, la rénovation de la Grand-Place constitue sans conteste une opportunité de mener des actions archéologiques afin de compléter les acquis issus pour la plupart des travaux de terrain de J. Breuer (1942, 1950-52) et J. Mertens (1960) ainsi que des recherches historiques de J.J. Hoebanx (1952). Bien que la solution retenue ait été le suivi, la potentialité de fouilles préventives ponctuelles n'a pas été d'emblée exclue. Selon l'ampleur des découvertes, des accords sont conclus entre l'équipe archéologique, les autorités politiques de la ville, le service des travaux et l'association momentanée Galère-Danheux & Maroye.

Après neuf mois, près de la moitié de l'espace public a été réaménagée. Les vestiges mis au jour appartiennent d'une part à des aires sacrées, principalement des cimetières, et d'autre part à des espaces privés ou publics.



Exemple de cercueil à claire-voie. M-L Van Hove © SPW/DGO4, Dir. du Brabant wallon



Voirie ancienne recoupée par les canalisations tardives. M-L Van Hove © SPW/DGO4, Dir. du Brabant wallon

Ainsi, au moins deux aires cimetiérales ont pu coexister au Moyen Âge. La première se situait à l'ouest de l'église Saint-Pierre. Suite à la création des cimetières paroissiaux, ou dans le cadre d'une modification des abords du site, liée ou non à l'édification de la collégiale (consacrée en 1046 par l'évêque de Liège), ou à un aménagement majeur de celle-ci, l'aire funéraire fut abandonnée et remplacée par un espace carrossable. En l'absence de toute datation absolue, le *terminus* pour cette transformation se situerait vers le XI^e siècle ou peu après. Le second cimetière s'étendait quant à lui au sud de l'église Notre-Dame, remaniée à maintes reprises, et présentait une forte densité de tombes. Il est clairement apparu que cette zone funéraire fut rehaussée par l'apport de remblais. Au cours du XIX^e siècle, ce cimetière, délaissé depuis l'interdiction de Joseph II d'enterrer en zone urbaine (1784), fut assaini en surface. Quant à l'édifice religieux dont il dépendait, il fut désacralisé au profit d'habitats et d'une banque.

Au total, près de 240 sépultures ont été dénombrées. De prime abord, les individus identifiés n'appartiendraient pas au clergé ou à une institution religieuse précise mais plutôt à la société civile. Dans l'état actuel des recherches, trois groupes d'inhumations se distinguent : celles en pleine terre, avec ou sans emploi de planches, les caveaux (un seul cas répertorié) et les cercueils.

L'état de conservation des cercueils, exceptionnel pour certains, permet de dresser provisoirement une typologie composée de trois catégories principales, à savoir les modèles à fond plein, ceux à fond à claire-voie (ou claies) et à fond en clayonnage. Les fonds à claire-voie sont constitués de branches ou fines planchettes fichées dans les longues planches latérales à intervalles variables ou, plus rarement, très réguliers. Les fonds en clayonnage se caractérisent par le passage de longues branches sur et sous les traverses, de manière simultanée ou alternée.

Le hêtre semble être l'essence de bois la plus utilisée ; les planches sont assemblées et maintenues par des emboîtements, chevilles et/ou clous. Certains cercueils sont do-

tés de deux plaquettes fichées dans la planche de fond ou celle de tête, quand il s'agit d'un modèle à claire-voie ou à clayonnage, afin de maintenir la tête du défunt droite. Il n'est pas exclu que certains défunts aient eu la tête posée sur un coussin. Cette pratique du calage de la tête se rencontrait également dans les inhumations en pleine terre, tout au moins pour les plus anciennes ; les fosses présentaient une encoche céphalique et/ou un calage de pierres.

En outre, cinq tombes au moins ont livré des résidus de tissus (linceuls ou autres étoffes), neuf des restes de cerveau, et quelques-unes une branche dite « psychopompe » (qui conduit les âmes des défunts).

Si les tombes ont capté tous les intérêts, elles ne constituent pas pour autant les seuls et uniques vestiges conservés. En effet, parallèlement à ces structures que nous pourrions qualifier de « sacrées », des aménagements civils ont également été observés. Il s'agit de sections de voiries, dont celle condamnant le cimetière occidental, de murs de soubassement d'habitations et commerces accolés aux façades de la collégiale, recouvrant les alloirs du chœur oriental de la collégiale, de réseaux hydrauliques ainsi que d'égouttages.

Durant toute l'année 2010, les terrassements se poursuivront sur la moitié septentrionale de la Grand-Place ; y sont programmés une intervention préventive sur l'emplacement de l'église Saint-Paul et des suivis. À priori, seront touchés le prolongement du cimetière dégagé à l'ouest de la collégiale, les vestiges du palais abbatial et peut-être des témoins d'occupations antérieures.

Bien que les recherches menées au milieu du XX^e siècle soient toujours d'actualité, les découvertes archéologiques en cours mais également celle de ces dernières années dans et autour du centre urbain mettent en évidence de nombreuses inconnues. Elles provoquent de la sorte un regain d'intérêt tant pour l'histoire de la cité acclotée et de l'abbatiale que pour des matières spécifiques, les techniques de fabrication des cercueils et les rites funéraires en particulier.

Marie-Laure VAN HOVE et Didier WILLEMS, avec la collaboration de Dominique BOSQUET, Frédéric CHANTINNE, Olivier COLLETTE, Frédéric HELLER, Agnès MALEVEZ, Marie-Hélène SCHUMACHER et Geneviève YERNAUX



Avancées sur le site du Bois-du-Luc

L'Institut du Patrimoine wallon assure la maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'entretien des bâtiments de l'Écomusée du Bois-du-Luc (propriété de la Région wallonne). Le chantier de consolidation et

de préservation des bâtiments désaffectés ainsi que la sécurisation publique de la chaussée ont démarré le 1^{er} décembre 2009 et la fin des travaux est prévue fin février 2010.

En parallèle d'autres chantiers vont être lancés dans les mois qui viennent (désamiantage des sous-sols et éradication de la mûre, restauration de la porte guillotine et restauration des toitures de l'Écomusée).

La restauration extérieure du château de Sarolée

Le château de Sarolée est un important édifice mosan en briques, calcaire et tuffeau, érigé après 1643 pour Gilles de Sarolée. Il comprend une large aile centrale, deux pavillons latéraux perpendiculaires ainsi qu'une tour avec chambre de guet. Il est inscrit sur la liste de l'IPW.

Le bien étant en très mauvais état, le comité d'accompagnement a décidé de scinder la procédure de certificat de patrimoine et de réaliser dans un premier temps les travaux de restauration extérieure du château. Le certificat de patrimoine relatif aux travaux extérieurs a été délivré le 13 février

2006. Les travaux concernent plus particulièrement la restauration complète des façades, toitures et menuiseries extérieure à l'ensemble du château.

Le marché a été passé par adjudication publique en date du 23 avril 2007 et l'intervention de la Région wallonne porte sur 1.000.000 €.

Ferme de Sart-Longchamps à La Louvière

Dans le cadre de la ferme de Sart-Longchamps à La Louvière, la procédure de certificat de patrimoine a été ouverte par un demandeur privé suivant l'Arrêté du GW du 29 janvier 2009, procédure suivant laquelle l'IPW assure le pilotage de la procédure. Le projet vise à réaffecter la grange de la ferme en salle de banquet.



© IPW

La première réunion de certificat de Patrimoine a eu lieu au mois de mai 2009 et la troisième et dernière réunion s'est déroulée le 27 novembre 2009.

Le château d'Aigremont

Dominant la Meuse, le château d'Aigremont est un édifice construit de 1717 à 1725 par Mathias Clercx, chanoine de la cathédrale Saint-Lambert à Liège. L'ensemble est composé du château, de communs et d'une ferme à l'ouest, d'une chapelle baroque dans la cour, de jardins réguliers et d'un parc arboré délimité par d'imposants murs de clôture en pierres calcaires. Ce sont ces murs qui ont été classés par un arrêté le 12 février 1985. Parallèlement une demande de certificat de patrimoine a été introduite pour la restauration des intérieurs du château ainsi que pour la restauration de la ferme domaniale, des pavillons d'angle et des murs de clôture. L'intervention totale de la Région wallonne porte sur 500.000 €.

Restauration globale et aménagement de l'ancienne brasserie du XVIII^e siècle et du vide-bouteille du couvent des Frères Cellites à Liège

Ces deux constructions, qui font partie du site sur lequel les frères Cellites se sont installés dès 1520, datent du XVIII^e siècle et ont été réalisés en briques et pierre calcaire avec des toitures en ardoises.

d'un volume annexe intégrant les circulations verticales et l'aménagement intérieur nécessaire à la réaffectation du bien que portent les travaux.

du projet, introduisait une demande de certificat de patrimoine pour réaliser des travaux de restauration globale et de réaffectation des biens en bureaux d'accueil. En août 2008, le certificat de patrimoine relatif aux travaux de restauration est délivré et en juillet 2009 c'est le permis d'urbanisme qui est octroyé.

C'est précisément sur la restauration des façades et des toitures, sur le remplacement des menuiseries extérieures et sur l'ajout

Le classement de ces deux monuments avait été effectué en 1992 et le 17 juillet 2000, l'Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège, maître d'ouvrage

L'intervention de la Région wallonne dans le montant des travaux s'élève à 80 % du total soit 1.700.000 €.

Les travaux de rénovation des toitures du château de Vêves à Houyet, province de Namur

Le château de Vêves a été classé comme monument en septembre 1941 et est également repris sur la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne. Le bien est affecté à des fins touristiques et le maître d'ouvrage est l'asbl « Ligue des Amis du Château de Vêves ». Pour des raisons techniques et

organisationnelles, la restauration des quatre tours du château de Vêves a été scindée en autant de phases.

En effet, la configuration du site et les impératifs liés à la saison touristique n'ont pas permis de réaliser les travaux de l'ensemble des tours en même temps.

Dès lors, compte tenu de la durée du chantier et dans le but de limiter les oublis, il a été convenu avec les intervenants de traiter les problèmes phase par phase et de présenter les éventuels avenants au Gouvernement après chaque étape.

Le montant versé par la Région wallonne s'élève à 9.300 €.

La collégiale Sainte-Waudru de Mons

La collégiale Sainte-Waudru est classée comme monument depuis 1936 et elle est reprise sur la liste du patrimoine exceptionnel de la Région wallonne depuis 2006. Elle vient d'obtenir un arrêté modificatif

accordant un subside complémentaire pour la restauration des gargouilles et pierres avoisinantes des tours I à IV du transept de la collégiale Sainte-Waudru, ainsi que pour la restauration des flèches de ces mêmes

tours. Les travaux précédents avaient fait apparaître après le pré-nettoyage et l'auscultation des gargouilles que certaines pierres présentaient des micro-fissures et des altérations diverses. Le montant de l'intervention de la Région wallonne s'élève à 62.000 €.

Le Carnet de la Protection

TRIMESTRIEL • JANVIER - FÉVRIER - MARS 2010 • N° 17 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Journée d'étude sur les arbres à haute valeur patrimoniale :

« Ces arbres, témoins de notre Histoire » Namur, 8 octobre 2009

Par leur situation, leur taille, leur symbolique, certains arbres constituent un héritage naturel et culturel qu'il nous appartient de préserver. Ces arbres ont pendant des siècles été respectés et épargnés. Au même titre que monuments ou vestiges archéologiques, ils sont devenus des éléments à part entière de notre patrimoine, des témoins des activités humaines passées, des cultes et traditions de nos ancêtres.

Pour découvrir ce patrimoine trop méconnu et en péril, une journée d'étude organisée à l'initiative de la Direction de la Protection du Département du Patrimoine, s'est tenue le 8 octobre dernier au complexe Acinapolis de Jambes. Son principal objectif était de faire prendre conscience que les arbres remarquables n'ont pas qu'une valeur paysagère ou esthétique. Que les plus exceptionnels d'entre eux méritent un statut de protection renforcé et nécessitent une approche différenciée en termes de gestion et de valorisation.

Cette volonté de réhabiliter l'arbre ancien au centre de nos préoccupations, Robert Dumas, émérite philosophe français et auteur du « *Traité de l'arbre* », l'a remarquablement rappelé en ouvrant cette journée d'étude, considérant qu'il revenait d'urgence à l'homme, de réparer les injustices envers ces véritables piliers, tant matériellement que symboliquement, de notre civilisation.

Des arbres qui, quel que soit leur âge ou leur état sanitaire, ont encore bien souvent, comme l'a justement démontré le Docteur Campanella, chargé de Recherches au Laboratoire de Toxicologie environnementale des facultés de Gembloux, un avenir insoupçonné en tant que témoin de notre patrimoine végétal. Un discours qui remet en question l'assertion selon laquelle un arbre, comme l'homme, naît, vit et meurt...

Démonstration fut faite ensuite que l'arbre peut réellement être considéré comme témoin de notre histoire. Madame Degembe, responsable du patrimoine culturel de la Province de Namur, au travers d'un reportage photographique du XIX^e siècle illustrant des sujets encore vivants aujourd'hui, passa en revue les différents critères patrimoniaux reconnus aux arbres : historiques, repères, de légende, liés aux croyances populaires, au culte ou au pouvoir...

Une tentative de typologie alimentée par les brillants exposés de Monsieur Koemoth et Madame Lempereur, tous deux Maîtres de conférence à l'Université de Liège. Le premier aborda les cas particuliers, et malheureusement devenus rares, des chênes de justice dans les fiefs des anciennes principautés épiscopales et abbatiales de Liège et Stavelot-Malmedy, et de la relation entre tilleuls et chênes dans cette région, entre influences franques et germaniques. Madame Lempereur, quant à elle, rappela les différentes pratiques liées aux arbres patrimoniaux, leurs valeurs identitaires, esthétiques, symboliques ou pragmatiques, et plaida pour la nécessaire prise en charge par la société et les

institutions, de la protection de cet héritage et de sa transmission aux générations futures.

Pour une meilleure prise de conscience de l'intérêt de ce patrimoine et en vue de son efficace conservation, le département du patrimoine se devait aussi de jeter un regard sur la politique menée ailleurs que chez nous.

Côté belge, les représentants de la Direction des Monuments et Sites du Ministère de Bruxelles-Capitale et du Vlaams Instituut voor Onroerend Erfgoed, ont fait l'état des lieux de la réglementation applicable en la matière et des modes de gestion dans leur région respective. Même si là aussi, les préoccupations visant à la sauvegarde des arbres patrimoniaux apparaissent récentes, il s'agit de deux exemples à suivre au regard des moyens qui ont été rapidement mis en œuvre (inventaire des arbres patrimoniaux, outils de gestion, subsides en Flandre...)

L'association française A.R.B.R.E.S., active dans son pays pour protéger, sauvegarder, favoriser la recherche et faire prendre conscience de la valeur patrimoniale des arbres, a démontré quant à elle combien le milieu associatif pouvait être précieux en matière de sensibilisation, notamment auprès des autorités locales.

Monsieur Dewilde enfin, responsable de l'unité Espaces verts et Biodiversité du Conseil général des Hauts-de-Seine retraça l'historique de la politique menée dans son département en faveur du patrimoine arboré. Un engagement qui a conduit à la publication d'un guide de Gestion de l'Arbre à destination des élus locaux, qui outre l'inventaire des arbres remarquables et les directives pour leur protection et valorisation, s'impose également comme un recueil de strictes prescriptions applicables en matière d'urbanisme.

Après ces communications toutes plus intéressantes que les autres, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, en la personne du Professeur Demoulin, plaida pour le classement de ces monuments végétaux et explora quelques pistes pour encourager leur bonne protection.

Des intentions fermement appuyées par Madame Françoise Duperron, Directrice de la Direction de la Protection du Patrimoine



L'arbre patrimonial, support de traditions.
Yves Gerrebos © SPW

qui en conclusion de cette journée très réussie et instructive pour le nombreux public, releva la nécessité, et l'urgence, de donner à l'arbre ancien la reconnaissance patrimoniale qu'il mérite.

Les actes de cette journée d'étude sont consultables à l'adresse suivante :

http://mrw.wallonie.be/DGATLP/Colloque/2009_Arbres/Actes.asp

À noter, parallèlement à la journée d'étude, la parution d'un dépliant gratuit et une exposition illustrant une sélection d'arbres méritant le classement. Ces documents et panneaux sont à la disposition des communes ou associations qui le souhaitent, et peuvent être complétés pour illustrer ou promouvoir le patrimoine arboré local.

Yves GERREBOS, Assistant principal

En savoir plus

SPW/DGO4 - Département du Patrimoine
Direction de la Protection
Rue des Brigades d'Irlande, 1 - 5100 Jambes
yves.gerrebos@spw.wallonie.be

Erratum

Dans la Lettre du Patrimoine n°16, les noms des auteurs de plusieurs articles de ce carnet ont été omis. Nous souhaitons nous en excuser auprès de leurs auteurs et réparer par la même occasion cette méprise.

- « Le Fondry des chiens et la pelouse calcaire du Tienne Sainte-Anne qui le joute à Nismes (Viroinval) » a été rédigé par Sébastien GROLET, expert - Ingénieur agronome. La photographie est également de l'auteur.
- « Le Château seigneurial de Farciennes » a été écrit par Jean-Louis NALET, Assistant principal
- « L'Académie Grétry à Liège » a été rédigé par Florence BRANQUART, attachée - Historienne de l'art.

Les métiers du patrimoine à l'honneur

Les samedi 11 et dimanche 12 septembre 2010, la 22^e édition des Journées du Patrimoine soulignera l'importance et la nécessité des **métiers du patrimoine** sous toutes leurs facettes. L'objectif principal consistera à placer au premier plan tous les métiers qui interviennent pour la connaissance, la restauration et la mise en valeur du patrimoine. Ces métiers, anciens ou plus récents, techniques ou innovants, ont un rôle déterminant dans les mécanismes de sauvegarde du patrimoine.

Autour des patrimoines publics et privés de notre région, gravitent de nombreux métiers, issus pour les plus traditionnels d'entre eux d'une longue chaîne de transmission des savoir-faire sur la construction et la restauration alors que d'autres liés aux

domaines technologiques les plus avancés, sont centrés ou issus de la recherche et de l'investigation.

La plaquette d'information concernant la participation des cols blancs – architectes, entrepreneurs en restauration, animateurs, archivistes, photographes, documentalistes, historiens, historiens de l'art, archéologues, archéomètres... et cols bleus – maçons, charpentiers, couvreurs, tailleurs de pierres, doreurs, dinandiers, sculpteurs, ardoisiers, peintres, cimentiers-rocailliers... est sortie de presse. Les propositions, à rentrer au plus tard le **22 mars 2010**, devront obligatoirement présenter une relation évidente avec les métiers liés au patrimoine bâti, qu'il s'agisse de l'ouverture de monuments, ensembles architecturaux



Photo Guy Focant © SPW

et sites au caractère patrimonial avéré ou d'ouverture d'entreprises spécialisées et d'ateliers d'artisans de la restauration. Le **label d'ouverture exceptionnelle** reste d'actualité en 2010, tout comme les aides financières visant uniquement l'encadrement des activités (guidage) et les frais de nettoyage des lieux privés ouverts au public. Le matériel de promotion classique (drapeaux, bannières, flèches, affiches de tous les formats...) est disponible uniquement sur demande.

La Communauté germanophone, Pro Velo asbl et le Groupe TEC demeurent les partenaires des Journées, tout comme Ethias, sponsor majeur des Journées du Patrimoine en Wallonie.

Pour tout renseignement :

Secrétariat des Journées du Patrimoine
Rue Paix-Dieu, 1b
4540 Amary
Tél. +32 (0)85 / 278 880
Fax +32 (0)85 / 278 889
info@journeesdupatrimoine.be
www.journeesdupatrimoine.be



Photo Guy Focant © SPW



Photo Guy Focant © SPW

Première « Semaine Jeunesse & Patrimoine » du 26 au 30 avril 2010

La sensibilisation des enfants et des adolescents au patrimoine immobilier est non seulement une démarche importante, qui contribue à l'épanouissement personnel de ceux-ci, mais également une action qui vise à assurer un avenir à ce patrimoine en suscitant l'intérêt de ces futurs adultes. Au-delà d'une belle façade, au-delà des briques et des pierres, c'est à la découverte de la dimension humaine sous-jacente que les jeunes sont conviés, une rencontre avec les bâtisseurs, mais aussi avec celles ou ceux qui œuvrent aujourd'hui à la protection, la restauration et la mise en valeur du bâti. L'étude du patrimoine les conduira à observer leur environnement, à comprendre l'architecture, l'organisation d'un ensemble urbain, l'évolution des techniques et des savoir-faire, à appréhender les notions d'espace, de volume, de rythme, de proportion ou encore à stimuler leur créativité.



Photo Guy Focant © SPW



Depuis 2005, le Secrétariat des Journées du Patrimoine organise, en avril, une journée spécifique destinée à intéresser les plus jeunes au patrimoine.

Cinq ans plus tard, au vu de la réussite et du succès grandissant de cette initiative, le Secrétariat a décidé d'étendre le concept à une semaine entière et d'organiser la première « Semaine Jeunesse & Patrimoine » en Wallonie.

Cette activité entraînera les élèves de la 5^e primaire à la 6^e secondaire à découvrir des monuments et sites mettant à l'honneur, en 2010, les styles architecturaux riches et variés des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles : la Renaissance, le Baroque et le Classicisme. Deux formules adaptées aux plus jeunes ainsi qu'aux adolescents sont proposées.

La première s'adresse aux élèves de 5^e et 6^e primaire et de 1^{ère} et 2^e secondaire, tous réseaux confondus. Ils ont rendez-vous dans l'un des douze lieux sélectionnés pour une visite, en compagnie d'un guide spécialisé, suivie d'un atelier ou d'une activité pédagogique.

Parmi les lieux choisis :

- **Brabant wallon** – Braine-l'Alleud : château de Bois-Seigneur-Isaac
- **Brabant wallon** – Orp-Jauche : château de Jauche et église Saint-Martin de Jauche
- **Hainaut** – Enghien : parc d'Enghien
- **Hainaut** – Mons : conservatoire royal de musique
- **Hainaut** – Seneffe : château de Seneffe
- **Liège** – Flémalle : château d'Aigremont
- **Liège** – Liège : église Saint-Jacques
- **Liège** – Liège : Grand Curtius
- **Luxembourg** – Arlon : église Saint-Donat
- **Luxembourg** – Saint-Hubert : palais abbatial et basilique Saints-Pierre-et-Paul
- **Namur** – Namur : église Saint-Loup
- **Namur** – Namur : halle al'Chair

L'autre formule s'adresse aux élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e secondaire. Ils sont pour leur part invités à une visite guidée du château d'Attre (Hainaut – Brugelette) et/ou de l'église Saint-Barthélemy (Liège – Liège) suivie d'une démonstration d'artisans qui éveillera leur intérêt aux métiers du patrimoine.

Les conférences de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) : programme 2010

Depuis 2007, la CRMSF organise des conférences sur le thème du patrimoine, qui rencontrent un vif succès. Elles se tiennent au sein des bâtiments du CESRW, siège de la Commission royale (rue du Vertbois 13c – 4000 Liège), de 12h à 14h et sont accessibles à tous.

Le programme 2010 est d'ores et déjà arrêté et peut dès lors être noté dans les agendas !



Judi 25 février 2010 :

Le discours architectural dominant de Georges Hobé : les maisons de villégiature au travers de leurs relations aux sites

Soo Yang GEUZAINÉ, Assistante de Direction des Musées de la Ville de Liège et Doctorante en Histoire de l'Art et Archéologie à l'ULg

Mardi 23 mars 2010 :

Le palais des Princes-Evêques : on achève bien un palais du XVI^e siècle

Ann CHEVALIER, Vice-Présidente de la CRMSF

Juin (date à préciser) 2010 :

La crise que traverse la biodiversité

Jacques STEIN, Docteur en Sciences agronomiques et Ingénieur des Eaux et Forêts, Membre effectif de la CRMSF

Judi 28 octobre 2010 :

Albert Puters (1892-1967), architecte pluridisciplinaire

Mallorie DUPLOUVY, Licenciée en Histoire de l'Art et Archéologie

Judi 16 décembre 2010 :

De l'architecture à l'espace urbain : réflexions sur le patrimoine monumental néoclassique en Belgique (1750-1850)

Christophe LOIR, Chercheur qualifié FRS-FNRS à l'ULB

À ce programme viendront encore s'ajouter deux conférences : l'une, au mois de mai, dans le cadre de l'Assemblée générale de la Commission royale, et l'autre, au mois de septembre. Les sujets seront prochainement annoncés.

Pour rappel, la participation aux conférences est gratuite et ouverte à tous. N'hésitez donc pas à en parler à vos connaissances et amis. Cependant, une inscription préalable à ces activités est obligatoire.

Pour tous renseignements complémentaires, être tenu(e) informé(e) et recevoir les invitations aux conférences par courriel, merci de bien vouloir contacter :

Anne Esther
anne.esther@crmsf.be
Tél. +32 (0)4 / 232 98 66

Prix du mécénat culturel remis lors des Caius 2009

La 21^e édition de la remise des Caius, prix récompensant les actions de mécénat en Communauté française de Belgique s'est déroulée le mercredi 9 décembre 2009 au Square Brussels Meeting – Center (Palais des Congrès). Les Caius sont, chaque année, organisés par l'asbl Prométhéa afin de mettre à l'honneur le mécénat culturel et de distinguer les entreprises mécènes pour l'exemplarité de leurs actions en faveur de l'intérêt général et du développement culturel et patrimonial. Le jury était, comme d'habitude composé de personnalités du monde économique et culturel belge et présidé, cette année, par Michel Draguet, Directeur général des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.

Le prix du « Patrimoine Région wallonne » a été décerné à la société Vivaqua pour la restauration du château des Comtes de Marchin, à Modave (Huy).

Autres lauréats :

- Caius Patrimoine Région de Bruxelles-Capitale : l'Hôtel Métropole
- Caius Culture PME : la société des Bières de Chimay
- Caius Culture Grande Entreprise : EDF Belgium

Qui fait quoi ?

Depuis novembre 2009, Aurore Lemal, qui se chargeait de la coordination de la lettre, est en congé de l'IPW. Qu'elle soit ici remerciée pour la qualité de son travail éditorial que poursuit désormais Sandrine Langohr.

Éditeur responsable
Freddy Joris
Administrateur général de l'IPW

Coordination
Sandrine Langohr

Avec la collaboration du Département du Patrimoine (DGO4 / SPW) et de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne.

Les articles non signés émanent des collaborateurs de l'IPW.

Mise en page
Sandrine Gobbe

Impression
Imprimerie Bietlot
Rue du Rond-Point, 185B
6060 Gilly
+32 (0)71 / 28 36 11

S'abonner ?

La Lettre du Patrimoine est intégralement téléchargeable sur le site www.institutdupatrimoine.be

L'abonnement à La Lettre est entièrement gratuit, si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

Institut du Patrimoine wallon
Cellule Communication
La Lettre du Patrimoine
Rue du Lombard, 79
B-5000 Namur
Fax : +32 (0)81 / 65 41 44 ou 50
Courrier électronique :
lalettre@institutdupatrimoine.be

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette Lettre en en faisant la demande à l'adresse :
lalettre@institutdupatrimoine.be

Ce numéro a été tiré
à 13.000 exemplaires.

Les informations contenues dans ce numéro ont été arrêtées à la date du 20 janvier 2010.

Ce trimestriel est gratuit
et ne peut être vendu.